



LE CHASSEUR ARDENNAIS



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

REDACTION

Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
TEL. 345 61 32

ADMINISTRATION

avenue Em. Bossaert 38 - 1080 Bruxelles - Tél. 425 04 76
CCP 000-0213393-90 «LE CHASSEUR ARDENNAIS» 1080 BRUXELLES

Magnifique succès du Congrès d'Erezée



Le drapeau fédéral, suivi des drapeaux des sections et des autres associations patriotiques, ouvre le défilé des Anciens.

(Photo Marcel Leuris)

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT D'HONNEUR : Général-major e.r. Lucien CHAMPION
Boulevard du Souverain 213 -- 1160 Bruxelles

PRESIDENT NATIONAL et **Secrétaire National :** Victor ROBERT
Drève des Etangs 26
1630 Linkebeek
Tél. (02) 358 26 08

et Rédaction du bulletin :
Albert HUBERT
R. Gabrielle 59, Bte 2 - 1180 Bxl
Tél. : Privé : (02) 345 61 32
Bureau : (02) 219 44 50
(Extens. 249, 250 ou 254)

VICE-PRESIDENTS
NATIONAUX :
Robert LEPAGE (†)
6741 Vance
Joseph ANDRE
Brisy - 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73
Jean GOFFART
Rue des Prés 5, 6900 St-Hubert
Tél. (061) 61 19 56
René PIEDBOEUF
Rue des Rhexux 53
4220 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. (041) 33 26 45

TRESORIER
NATIONAL - ADJOINT :
Charles GRIMONST
Rue de Villiva 41, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 14 68

ADMINISTRATEURS :
Administrateur du bulletin :
Lieut.-Colonel Albert RENSON
Avenue Emile Bossart 38
1080 Bruxelles
Tél. (02) 425 04 76

C.C.P. du bulletin « Le Chasseur Ardennais » : 000-0213393-90

Administrateurs-conseillers :
Col. BEM hon. Jean BORGNIET
Square des Latins 60 - Bte 7
1050 Bruxelles
Tél. (02) 649 88 59

Colonel e.r. André LALIERE
Chaussée de Bruxelles 6
1410 Waterloo
Tél. (02) 334 93 83
Colonel e.r. René MOINY
Rue Petite 29, 5340 Gesves
Tél. (083) 67 72 18

Délégués des sections :
Emile ANSELME (Huy)
René AUPHENNE (Virton)
Roscius CATIN (Vielsalm)
Emile COLSON (Bertrix)
Eugène DEVOGHEL (Liège)
Gaston EPPE (Etalle)
Roger FRANÇOIS (Florenville)
Georges GILSOUL (Namur)
Albert GUSTIN (Brabant)
Yvon LOMRE (Erezée)
Jacques MAUS de ROLLEY (Basogne)
Joseph MOUZON (Neufchâteau)
Joseph SCHMITZ (Arlon)
Léon SPOIDENNE (Athus)
Donia WIDART
5395 Chevottegne (Sect. Houffalize)
Tél. (083) 21 17 50

SECTIONS REGIONALES

ARLON
C.C.P. 000-0980849-82

Président : Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 39 83

Secrétaire : Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Artert
Tél. (063) 21 19 81 (privé)
Tél. (063) 21 48 61, ext. 265 (bur.)

Trésorier : Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 43 13 (privé)

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE
C.C.P. 000-0701206-90

Président : Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 98

Secrétaire : André PERIN
Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus

Trésorier : Jean MARTIN
Rue des Acacias 3, 6790 Athus
Tél. (063) 37 70 77

BASTOGNE - MARTELANGE - SIBRET
C.C.P. 000-0240928-77

Président : J. MAUS de ROLLEY
6653 Longchamps
Tél. (062) 21 21 10

Secrétaire-Trésorier : Victor LEFFEVRE
Rue de Neufchâteau 168
6650 Bastogne
Tél. (062) 21 13 64

BERTRIX
C.C.P. 000-0380547-16

Président : Edouard KLELS
Grand-Place 22, 6800 Bertrix
Tél. (061) 41 13 89

Secrétaire-Trésorier : Emile COLSON
Grand-Place 31, 6800 Bertrix
Tél. (061) 41 10 76

BRABANT
C.C.P. 000-0352242-35

Président : Albert GUSTIN
Av. de la Brabantonne 80B, Bte 29
1040 Bruxelles
Tél. (02) 735 84 05

Secrétaire : Roger REUMONT
Rue Elise 85, 1050 Bruxelles
Tél. (02) 648 85 04

Trésorier : Auguste COLLE
Rue du Noyer 87
1040 Bruxelles

EREZEE
C.C.P. 000-0818871-94

Président : Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5460 Erezée
Tél. (086) 47 70 23

Secrétaire-Trésorier : Joseph BAUDOIN
Rue de l'Ourthe 96
5400 Marche-en-Famenne
Tél. (084) 31 16 19

ETALLE
C.C.P. 8239-62

Président : Gaston EPPE
Rue du Bru 130, 6741 Vance

Secrétaire : Léon POSTAL
6735 Fratin (Ste-Marie s/Semois)
Tél. (063) 45 51 87

Trésorier : R. CLAUSSÉ - 5742 Chaniemelle

FLORENVILLE
C.C.P. 8048-97

Président : Roger FRANÇOIS, pharmacien
Grand-Rue 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 10 44

Secrétaire : Joseph JACQUES
Route d'Orval 18, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 22 06

Trésorier : Marcel JACQUES
Route d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 22 44

HOUFFALIZE
C.C.P. 000-0762137-08

Président : Joseph ANDRE
Brisy, 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73

Secrétaire-Trésorier : Joseph RICAILLE
Rue Ville-Basse 28
6660 Houffalize
Tél. (082) 28 80 54

HUY
C.C.P. 000-0718009-15

Président : Emile ANSELME
Rue Sainte-Yvette, 109, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43

Secrétaire-Trésorier : Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Anihait
Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERS
C.C.P. 000-0900416-62

Président : René PIEDBOEUF
Rue des Rhexux 53
4220 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. (041) 33 54 89

Secrétaire : Jules BARLET
Quai de la Défrivation 43A, Bte 42
4020 Liège - Tél. (041) 43 34 79

Trésorier : Eugène DEVOGHEL
Quai de l'Ourthe 4, 4020 Liège
Tél. (041) 43 29 46

MARCHE-EN-FAMENNE
C.C.P. 000-0325567-35

Président : Désiré PIRLOT
Route de Hollogne, 5406 Waha
Tél. (084) 31 16 54

Secrétaire-Trésorier : Marcel DEVILLE
Thier des Corbeaux 17
5400 Marche-en-Famenne
Tél. (084) 31 16 27 (après 17 h)

NAMUR
C.C.P. 000-0364057-16

Président : Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 511 42 00 (heures de bur.)

Secrétaire-Trésorier : Léopold MISSION
Rue de l'Eglise 6, 5820 Spy
Tél. (071) 78 57 60

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT
C.C.P. 000-0715193-12

Président : Joseph MOUZON
Place Ch. Bergh 6
6620 Neufchâteau
Tél. (061) 27 75 18

Secrétaire-Trésorier : Théo LEDENT
Rue de St-Pierre 11
6600 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT
C.C.P. 8001-73

Président : Jean GOFFART
Rue des Prés 5 - 6900 St-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Secrétaire-Trésorier : Lucien SCHLITZ
Route de Polix 23 - 6900 St-Hubert
Tél. (061) 61 11 32

VIELSALM
C.C.P. 8709-76

Président : Roscius CATIN
Rue des Combattants 8
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 64 77

Secrétaire : Joseph HAIDON
Rue Ruxthiel 15, 6688 Liernux

Trésorier : Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 67 45

VIRTON
C.C.P. 000-0729100-48

Président : René AUPHENNE
Champi 24, 6763 Dampicourt
Tél. (063) 57 77 18

Secrétaire-Trésorier : Paul TALBOT
Rue du 113e RIF 114
6758 Signeulx-Bleid

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS
BPS 14 - 4090 FBA - C.C.P. 8223-03

Président : Adjudant-chef retraité Robert MOTIE
Secrétaire-Trésorier : Adjudant Marcel LEURIS

Communications du Président

ROBERT LEPAGE

Il était d'un naturel doux et pacifique, apparemment peu fait pour la discipline militaire et les associations d'anciens combattants, en dépit de son ardeur patriotique. Et pourtant, il se complaisait parmi les Anciens et accomplissait avec autorité et discrétion toutes les missions dont on le chargeait. Il était présent partout où il le fallait. Toujours simple et accueillant à tous. Il conserva calme et sûreté d'âme le 10 mai 1940 dans la tourmente où se trouva placé le 1^{er} Bataillon du 1^{er} ChA, où il était premier adjoint, coupé de ses compagnies et de son commandement. Au point que dès la création de la Fraternelle, on lui confia une des deux vice-présidences et que ce mandat lui fut renouvelé sans interruption pendant plus de trente ans.

Il avait été un maître de qualité; il fut un inspecteur respecté et admiré de tous. Chaleureux dans l'amitié, éloquent voire passionné dans l'expression.

Après les Raymond Reuter, les Jean Didier et tant d'autres, sa perte est lourde pour notre Fraternelle. Mais la route est là, qui nous appelle, longue encore et qui sera à nouveau assortie de deuils, mais parsemée de satisfactions.

EREZEE

Tel notre congrès national d'Erezée. On dit que pour réussir de grandes choses, il faut avoir la foi, celle qui soulève les montagnes et renverse les obstacles. Cette confiance, assortie d'audace, notre ami Yvon Lomré l'avait certes à profusion quand il décida de se lancer dans l'aventure de l'organisation de notre XXX^e congrès national.

Comme c'était mon devoir, je lui prodiguai conseils, assistance et aussi recommandations de prudence qui purent parfois lui paraître excessives. L'érection d'un chapiteau et les risques d'une entreprise de traître me paraissaient notamment appeler de la réserve.

Tous les obstacles ont été vaincus, et même l'indécence du temps après tant de belles journées. Les giboules de neige, les frimas, le vent glacial qui faisait même claquer des dents un ministre qui doit être habitué à les serrer; tout cela ne fut rien à côté de l'animation, de la chaude ambiance, de l'amitié en un mot et, disons-le, de la classe de cette journée qui restera parmi les plus belles que nous ayons connues.

VINKT

Ce fut aussi une journée très réussie, et même grandiose. La plus grande satisfaction vient du fait que les Chasseurs Ardennais soient venus en si grand nombre pour inaugurer «leur» rue et pour dire adieu à la «commune» de Vinkt.

(suite en page 4.)

SOMMAIRE

Pages	
2	Liste d'adresses
3 - 4	Communications du Président
5 - 6 - 7	La vie de la Fraternelle
8 - 9 - 10 - 11	1 ^{er} Chasseurs Ardennais
12 - 13 - 14	3 ^e Chasseurs Ardennais
15	20 ^e d'Artillerie
16 - 17 - 18 - 19	Congrès national d'Erezée
20 - 21 - 22 - 23 - 24	Fraternelle du 10 ^e de Ligne
25	Dans nos sections
26 - 27 - 28 - 29	La bataille de Vinkt
30 - 31	Les droits des combattants
32	

NOTE DE LA REDACTION :

La matière abondante nous a contraints de réaliser un numéro de 32 pages, dépassant ainsi nos prévisions budgétaires.

Et cependant, une bonne partie de la copie préparée a dû demeurer sur le marbre. Si l'on désire plus de 16 pages au numéro du 3^e trimestre, il faudra que les versements de soutien nous y aident.

Certes, on augmente, de façon modeste, les pensions de guerre, on apporte des aménagements aux rentes de certaines veuves, on prend de nombreuses mesures en faveur des prisonniers politiques et de leurs veuves, notamment en augmentant les rentes de 50 ou de cent pour cent (ce qui inévitablement va susciter des réclamations d'autres catégories). En revanche on se montre bien timide dans la première application de 10% de la pathologie de captivité aux prisonniers de guerre : 68 ans minimum; à ce train-là... D'autre part, pourquoi réserver aux braves Croix du Feu non invalides le taux forfaitaire de 10% et le refuser aux invalides, alors qu'on n'a pas fait cette distinction pour les PP? Et l'oubli des plus grands mutilés auxquels on a jadis promis la priorité des priorités? Il s'agit des grands invalides à 100% et plus, défavorisés à maints égards, notamment par rapport aux PGM de 1914-1918. On aurait pu penser à eux avant de placer les grands invalides civils sur le même pied que les militaires et assimilés. Rien non plus pour les volontaires de guerre 1944-1945. Mais, et c'est là surtout ce qui frappe, c'est l'omission pratiquement totale des combattants en uniforme, ils sont les ignorés, les parias, sauf quand ils sont visés par des mesures catégorielles : invalides, PG, etc... Rien, bien sûr, pour les mobilisés de 1939-1940 qui mériteraient d'être aussi bien traités que les réfractaires et les résistants.

Ce qui nous heurte le plus, c'est le maintien de la discrimination scandaleuse qui existe depuis des années, entre le combattant de 1940 d'une part et toutes les autres catégories de bénéficiaires de la rente de combattant et de captivité d'autre part. Les premiers sont les SEULS auxquels on retire certaines périodes reconnues comme service actif pour le calcul de la rente. C'est inraisonnable au plan matériel; c'est inadmissible au plan moral. D'autant que ceux qui se trouvent ainsi lésés sont essentiellement des blessés et des PG rapatriés comme malades. Trois exemples feront bien saisir l'injustice du sort fait à ceux de 1940 :

A. Un blessé de mai 1940 est hospitalisé durant huit mois; il est renvoyé dans ses foyers pour se faire soigner dans un hôpital, une clinique ou chez un médecin de sa région, quitte à retourner régulièrement à Bruxelles pour des examens. Il est placé régulièrement en congé de convalescence, et cela peut durer un an ou davantage. Toutes ces périodes sont inscrites comme service actif à son extrait matriculaire et sur sa carte des états de services. Et bien, pour la rente de combattant, il a droit en tout et pour tout à UN semestre s'il est titulaire d'une pension de réparation; sinon, il n'a droit à rien du tout!

Par contre, un combattant libéré après la capitulation a accepté de répondre affirmativement, début 1941, à la demande d'un de ses anciens officiers de se tenir éventuellement à sa disposition. Il renouvèle plusieurs fois son acceptation durant l'occupation. Toutefois, les circonstances font qu'on n'a pas besoin d'avoir recours à ses services. Il pourra toutefois avoir été reconnu résistant armé, par exemple depuis le 1-1-1941 jusqu'au 15 octobre 1944 (C'est un Chasseur Ardennais blessé en 1940 et non « rentable » pour sa blessure qui nous a lui-même présenté son cas) : il aura une rente calculée sur HUIT semestres.

B. Un PG est rapatrié comme DU par train sanitaire; il est hospitalisé durant huit mois, puis placé en congé de convalescence pendant douze mois, à nouveau hospitalisé pendant trois mois, puis derechef en congé de convalescence pendant six mois. Il n'a pas de pension de réparation. Si sa captivité plus la campagne de mai 1940 n'atteignent pas six mois, il n'a droit à aucune rente.

En revanche, un garçon de 19 ans a été convoqué à la Werbestelle et il a décidé de ne pas répondre, soit par patriotisme, soit pour d'autres raisons, et il va se réfugier chez un membre de sa famille sans jamais songer à entrer

dans la Résistance. Il a été reconnu réfractaire pour une période de deux ans : il a droit à QUATRE semestres de rente.

C. Dernier exemple : Un blessé en 1940, hospitalisé durant des mois pour une blessure au poumon, puis en congé de convalescence a obtenu 20% puis 10% d'invalidité et finalement a perdu sa pension avec un taux de 5% (L'OML est particulièrement sévère pour les blessés). Il n'a droit à aucune rente.

Par contre, un employé militaire du ministère de la Défense nationale à Londres a contracté une bronchite reconnue imputable au fait du service. Il a été hospitalisé trois mois et a obtenu treize mois de congé de convalescence, plus une pension de réparation : il aura droit à TROIS semestres de rente.

Répetons que tous ces cas existent et qu'il est des dizaines voire des centaines de Chasseurs Ardennais lésés par ces dispositions iniques. Nous combattons avec force pour qu'elles soient rapportées au plus tôt.

IL FAUT QUE TOUTES LES PERIODES FIGURANT SUR LA CARTE DES ETATS DE SERVICES OU SUSCEPTIBLES D'Y FIGURER, PARCE QUE CONSIDEREES COMME SERVICE ACTIF (HOSPITALISATIONS, CONGES DE CONVALESCENCE ET AUTRES ABSENCES REGULIERES POUR CAUSE DE SANTE) COMPTENT POUR LA RENTE DE COMBATTANT, QU'IL Y AIT OU NON PENSION DE REPARATION. C'EST LA UNE ELEMENTAIRE JUSTICE.

POUR UNE RADIO-TELEVISION PROBE, LIBRE ET OBJECTIVE

Si l'on osait procéder en Belgique, du moins dans la partie francophone du pays, à un référendum comportant par exemple les trois questions ci-après, il est évident qu'une immense majorité de citoyens répondraient par l'affirmative (Chiche!) :

1. Estimez-vous que la RTB est la station de radio-TV la plus médiocre, la plus bête et la plus ennuyeuse du monde?
2. Etes-vous partisan de sa suppression?
3. Souhaitez-vous que puissent librement se créer, sans aucune intervention financière des pouvoirs publics, des stations de radio et TV d'essence privée et commerciale?

Aussi approuvons-nous pleinement l'idée lancée récemment à titre personnel par le Premier ministre et tendant à l'autorisation, à titre provisoire, de l'installation, concurrence au monopole officiel, d'une chaîne privée, indépendante et commerciale. Après une courte période d'essai, on se rendra vite compte que la chaîne officielle n'a plus d'écoute et qu'il convient de la supprimer. Nous approuvons aussi l'idée exprimée de jumeler cette chaîne privée avec des entreprises de presse.

Et qu'on ne vienne pas nous dire, comme l'écrivait dans «Le Monde», un correspondant qui a des attaches avec la RTB que la fin du monopole ne servirait que les milieux d'affaires. La bonne blague. Comme si les organisations sociales, syndicales, mutualistes, etc... des mouvements socialistes, chrétiens, libéraux ne disposaient pas de moyens financiers considérables pour se faire entendre sur cette chaîne indépendante. Au reste, j'écoute régulièrement RTL et Europe n° 1 : je n'ai jamais remarqué aucune partialité de leur part en faveur des pouvoirs établis.

Vas-y, Léo... C'est l'occasion de justifier ton prénom!...

Albert HUBERT, Président national.

FONDATION ROI BAUDOIN

Pour la célébration du 25^e anniversaire de son règne, le Roi a décidé de refuser tout cadeau particulier mais il a accepté que soit créée une institution se traduisant par un acquis permanent pour le pays. D'où la décision de constituer une «FONDATION ROI BAUDOIN» dont l'objet sera de «promouvoir les initiatives tendant à améliorer les conditions de vie».

Bien que la souscription nationale, ouverte le 31 mars, soit en principe clôturée le 30 juin, des versements peuvent encore être faits par nos sections ou nos membres :

- soit directement au CCP 000-0000004-04 de la Fondation Roi Baudouin, 1000 Bruxelles;
- soit au CCP 000-0344969-37 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais à Arlon. La liste des souscripteurs à ce compte sera communiquée à la Fondation.

Le trésorier national et moi, qui avons décidé de verser 5.000 F au nom de la caisse nationale, invitons les sections à souscrire au minimum 1 F par membre.

D'autre part, j'apprécierais que ceux qui verseront directement au premier compte m'en informent. De toutes façons, mentionner dans ce cas, au dos du versement : «Suite à l'appel de la Fraternelle ChA». Pour le trésorier national, indiquer simplement «Fondation Roi Baudouin».

Il y a exonération fiscale pour les dons de 1000 F et plus.

J'espère que nombreux seront les Bérés verts qui répondront à mon appel et marqueront ainsi leur attachement au Roi.

Le président national.

SOUTIEN DU BULLETIN

Exercice social 1975-1976

Report des deux numéros précédents	21.290 F
- Section de Vielsalm	4.000 F
- Général Champion, Bruxelles	1.000 F
- J. Vervée, Deinze	1.000 F
- Section d'Arion (pour son 500 ^e membre)	1.000 F
- H. Flips, Bruxelles	200 F
- J. Lemaire, Meuseron	200 F
- V. Lestienne, Geluwe	200 F
- C. Roegiers, Bruxelles	200 F
- E. Binet, Arlon	100 F
- Debot, Anvers	100 F
- E. Lamotte, Overyssche	100 F
- Margalain, Marches-lez-Ecaussinnes	100 F
- M. Van Copernolle, Bruxelles	50 F

Total au 25-5-1976 : 29.540 F

Situation globale de la Fraternelle au 31 octobre 1975

Encaisse au 31-10-1974	981.852
Recettes	3.279.345
	4.261.197
Dépenses	2.496.939
Situation au 31-10-1975	1.764.258

(s) Fernand Crochet, trésorier national.

LA VIE DE LA FRATERNELLE

Nouveaux généraux

Parmi les promotions du 26 mars dernier, nous avons relevé avec plaisir celle au grade de lieutenant général, du général-major De-wandre, officier de qualité exceptionnelle, ancien des forces belges de Grande-Bretagne et commandant logistique des Forces de l'Intérieur.

Nous nous sommes réjouis aussi de la nomination au grade de général-major du colonel administrateur militaire, Roger Lemoine, originaire du nord de l'Ardenne et qui est un fidèle de toutes les manifestations du 3^e Chasseurs Ardennais.

Mise à la retraite

Les derniers Chasseurs Ardennais de 1940 auront quitté le service actif, le 1^{er} juillet 1976 : ce sont, après le général Gerits, les généraux René Bergèze et John Groven, et pour les sous-officiers, notre secrétaire national adjoint, l'adjudant-chef François Guiot, qui consacre tant de dévouement à notre Fraternelle.

Nous regrettons aussi le départ du général-major Broekmans, ancien commandant de l'Artillerie au 1 (BE) Corps et, enfin, de la Division Opérations et Training des Forces de l'Intérieur, et avec lequel nous avons toujours entretenu les plus agréables rapports.

D'autres retraités de marque parmi les Chasseurs Ardennais :

- Le colonel Roger Stenuit, volontaire de guerre, qui commanda le 1^{er} Chasseurs

Ardennais, puis le 2^e ChA, et enfin la 12^e Brigade;

- le lieutenant-colonel Camille Delogne, de Monceau-Ardenne, un ancien des campagnes d'Abyssinie et du Moyen-Orient, commando dans l'Armée britannique, commandant du 1^{er} Chasseurs Ardennais et enfin de l'Ecole des sous-officiers de carrière à Dinant.

- Le lieutenant-colonel Servais Borboux, qui fut au 3^e ChA pendant 17 ans, créa la Marche du Souvenir et est le plus fidèle parmi les fidèles du bérêt vert à la hure. Le 3^e ChA lui rend hommage par ailleurs.

- Enfin, le major Roger Koeune, un Bastognard, qui fut notamment commandant en second du 3^e ChA et de l'Ecole d'Infanterie, puis officier supérieur adjoint au commandant de province. Il rendit de grands services à la Fraternelle, notamment pour la célébration du XX^e anniversaire de la création de nos unités.

A tous, une retraite heureuse et bien remplie.

Mariages

Les mariages suivants ont été célébrés :

- le 27 mars, à Linkebeek, Mlle Monique Robert, fille de notre secrétaire national, a épousé M. Marc Lemmens;

- le 8 mai à Bastogne, Mlle Madeleine Le-fèvre, fille du secrétaire-trésorier de la section Bastogne-Martelange-Sibret, a épousé M. Francis Houyoux.

COMMUNICATIONS DU SECRETAIRE NATIONAL ADJOINT 1. IMPRIMES

Je rappelle que la commande des imprimés suivants doit être adressée à mon domicile : Boulevard Lambert, 250 à 1030 Bruxelles.

- Carte de membre de la Fraternelle.
- Carte de couleur pour fichier national.
- Demande de rentes du combattant 40-45 et de veuve.
- Demande cartes des Etats de Service de Guerre du combattant 1940-1945.
- Demande du statut du mobilisé 1939-1940.
- Demande de réduction SNCB.

2. FICHIER NATIONAL

Je rappelle également l'importance d'établir la fiche individuelle de renseignements des membres de la Fraternelle sur des cartes différentes, c'est-à-dire :

- FICHE BLANCHE : membre effectif (ancien ChA de 1940).
- FICHE VERTE : membre adhérent (ChA d'après guerre et actuel).
- FICHE JAUNE : membre honoraire (veuve de ChA décédé au combat ou des suites de blessures de guerre).

REMARQUE : La veuve d'un membre effectif reste membre pendant l'année du décès du mari ancien ChA en règle de cotisation pour l'année du décès. L'année suivante, elle reste membre mais paye la cotisation de membre honoraire qui équivaut à celle de membre effectif.

- FICHE ROUGE : membre protecteur (sympathisant et ami de ChA ou veuve de membre effectif décédé autre que membre honoraire).
- FICHE BLEUE : réservée au membre d'honneur (est tenue par le secrétaire national adjoint).

3. MEDAILLE DU MERITE

Je possède toujours une médaille du mérite de la Fraternelle en bronze de la promotion 1975 Florenville.

Le membre qui en était bénéficiaire est prié de m'écrire pour la réclamer. Il la recevra par retour du courrier, après contrôle bien entendu.

4. OBJET TROUVE

Un diminutif d'une distinction honorifique a été trouvé à Erezée lors du Congrès 1976. Je détiens également ce diminutif et le ferai parvenir au membre qui le réclamera.

F. GUIOT.

Robert Lepage premier vice-président national

Notre cher ami et 1er vice-président, Robert Lepage, est décédé en son village de Vance, le 22 mars. L'avant-veille, il avait encore fait part de ses regrets de ne pouvoir assister à la réunion du conseil d'administration, étant allité à la suite d'une vilaine bronchite ayant entraîné des complications cardiaques.

Les obsèques se sont déroulées à Vance en présence d'une foule considérable, dont un très grand nombre de Chasseurs Ardennais : tous nos drapeaux étaient là, toutes nos sections étaient représentées ; c'est dire l'estime et l'affection que nous lui portions. A noter aussi la présence de Mme Bricart et du colonel Leblanc.

Passant d'abord au travers d'une haie d'honneur formée de Chasseurs Ardennais, la dépouille de notre ami fut conduite en cortège, en tête duquel se trouvait l'Harmonie locale, vers le monument aux Morts, et là, conformément au vœu exprimé du défunt, il y eut un seul discours, celui du président national de la Fraternelle. En voici un large extrait :

... Robert Lepage occupait, au sein de notre Fraternelle, une place à part. En effet, dès la constitution, en janvier 1946, en association sans but lucratif de la Fraternelle créée en septembre 1945 à Libramont, il fut désigné pour occuper une des deux vice-présidences nationales, et fut constamment réélu à ce poste pendant plus de trente ans : il était le seul membre du Conseil d'administration à y avoir siégé sans discontinuer. Ces derniers temps, alors qu'il sentait ses forces quelque peu faiblir et qu'il se disait moins disponible pour l'action, et aussi par désintéressement, il a voulu, à plusieurs reprises, mettre son mandat de vice-président à ma disposition : j'ai refusé nettement en lui disant qu'il était, dans la Fraternelle, une institution ; que les institutions, on les respecte et on les maintient résolument.



Le lieutenant Lepage en mai 1940.

Notre vice-président a pu démontrer ses qualités et son courage dès les premiers combats du 10 mai 1940. Il était, en effet, le premier adjoint du commandant du 2e Bataillon du 1er Chasseurs Ardennais, dont le PC était établi à Fauvillers et dont les trois Compagnies occupaient les secteurs de Martelange, Bodange, Strainchamps et Habay-la-Neuve. Dès la nuit du 9 au 10 mai, ce Bataillon se trouva isolé, la plupart de ses communications étant coupées, et dès l'aube, la 4e Cie était attaquée à Martelange tandis que la 6e devait contribuer à l'élimination des troupes aéroportées déposées dans la région de Légisè, et qu'ensuite, l'après-midi, devait se dérouler le glorieux combat de Bodange où la Compagnie Bricart se sacrifia jusqu'à épuisement des derniers moyens de résistance. Il y eut aussi le traquenard de Menfontaine.



Le 5 octobre 1975, lors de l'inauguration du nouveau monument national : le 1er vice-président, entre le président d'honneur et le président.

En des circonstances aussi difficiles, le lieutenant Lepage sut faire preuve de détermination et de sang-froid.

Robert Lepage était une personnalité marquante, en dépit de la simplicité de son allure et de son immense modestie, de telle sorte que jamais, il ne cherchait à se mettre en avant. Doué d'une immense délicatesse — d'une grande émotivité aussi — il était spécialement chaleureux dans l'expression de son amitié. D'un dévouement parfait, il était mesuré dans ses avis et constituait un conseiller extrêmement précieux. Il était prêt à accomplir des missions parfois difficiles, surtout quand des problèmes de personnes étaient en cause ; il s'en acquittait avec un tact remarquable, sachant se concilier la confiance de tous et, ce qui est très important, garder la confiance. Il avait, avant tout, le sens de l'humain.

Et ce qui, pour moi, en cet instant, n'est pas le trait le moins émouvant de son comportement, c'est le respect qu'il a toujours tenu à me témoigner, alors que j'étais son cadet de plus de dix ans : il voulait, disait-il, honorer ainsi la fonction que j'exerçais, mais peut-être aussi celui qui la remplissait.

Robert Lepage était un orateur remarquable qui, dans son éloquence, laissait parler son cœur. Ce n'était pas du lyrisme ni même de la recherche d'originalité, mais il était guidé par un souci de distinction, d'élevation de la pensée, et un sens du coloris auxquels, à l'occasion, il savait ajouter, quand il le fallait, une note pathétique extériorisant sa profonde conviction et sa vive sensibilité. Il était, comme on l'a écrit, « brûlé par son sujet ». Il savait aussi agir sur l'âme et avait un sens inné de l'image, qu'il tenait de ses éminentes fonctions d'éducateur.

Il me reste à répéter à Madame Lepage, à ses enfants et à tous les membres de la famille l'expression de notre compassion profondément triste. Adieu ami ! Au revoir très cher ami ! Te voici maintenant dans le halo de l'infinie lumière qui fut certainement ton ultime espérance et où nous aspirons, tous, à te rejoindre un jour.

Nous ne pourrions citer les personnalités présentes, mais notons cependant les chefs des principaux établissements d'enseignement du sud de la province, des inspecteurs et nombreux enseignants, etc...

L'office funèbre fut célébré par l'abbé Perleau, cousin du défunt, et l'homélie prononcée par le curé de la paroisse. Un dernier au-revoir, un dernier salut fut reçu par notre camarade dans son cimetière de campagne, éloigné du village, sur cette route d'Arion qu'il parcourait si souvent.

A Mme Lepage, à sa fille, religieuse de la Doctrine Chrétienne à Beauraing, à son fils, à sa bru et ses petites-filles, nous redisons la part profonde que tous les Bérêts verts prennent à leur deuil.

Chasseurs Ardennais

Or donc, en trente-quatre,
L'évêque m'envoya
Aumôniser le deux
Et le trois : commanda
De veiller autour d'eux !
« Père et non officier ! »
Ainsi se présentait
La tâche d'aumônier.
Souvent mon ministère
Était de dépanner,
D'épargner punitions !
Quels mercis vous donner
Lors ces tristes missions.
A vous, nos officiers,
A vous, nos commandants,
Qui si bien comprenez
Leur pieux répondant.
Car, au fond, l'aumônier
Était de tous ces gosses
Une sèche nourrice.
Et de tous les plus roses,
Il faisait ses délices.
Combien m'avez aidé
A sauver de prison,
Retenir, et garder
L'avenir sans poison.
Fûmes récompensés !
Cette âme de légion,
Cognards insensés,
S'ignorèrent religion
De se battre avec feu.
De couvrir bérêts verts
D'un halo glorieux !
Ils avaient un envers
Mais l'en droit valait mieux !
A nonante ans, suis fier
D'avoir été chez eux !
Mes braves sangliers !

E. L.



Cui ne connaissait parmi les Chasseurs Ardennais l'adjutant Emile Messens, qui fut sous-officier à Bastogne, puis en 1940 adjutant-instructeur au 7 ChA. Il fut aussi prisonnier politique. Messens animait souvent nos réunions du Brabant et même nos assemblées générales de ses interventions savoureuses. Il était resté très attaché aux Chasseurs Ardennais dans sa retraite de West-Flandre et est décédé le 12 avril à Bruges dans sa 72e année. Nous renouvelons nos condoléances à sa famille.

Comment ne pas avoir une pensée pour le vieux lion de la FNI — un lion liégeois dont il avait la crièrière et non la crête d'un coq — Léon Léonard, qui fut le président inamovible de la section provinciale de Liège et président national adjoint. Il était sans doute celui qui connaissait le mieux en Belgique la législation sur les victimes de la guerre. C'était un grand patriote ; il aimait bien les Chasseurs Ardennais et leur président. Et ce dernier lui rendait son attachement. Léon Léonard était entré dans sa 87e année.

La Bataillon Moto ChA

Son titre était "Bon Moto / VII C A", mais il était exclusivement composé de bérêts verts et avait à sa tête un chef exceptionnel, le lieutenant-colonel Krémer, dernier adjutant-major du 10e de Ligne et premier chef d'Etat-Major du Corps des Chasseurs Ardennais.

A notre congrès d'Erezée, un ancien adjudant-bataillon, Noël Charon, demeurant à Leval-Chaudeville a présenté un magnifique étendard du Bon Moto, entièrement brodé par son épouse. Le 1er mai, le curé de Belgique, hameau de Ham-sur-Heure, où est inhumé le colonel Krémer, a béni ce drapeau en présence de trois anciens. Ceux-ci sont allés ensuite se recueillir sur la tombe de leur chef et lui présenter son étendard.

Les anciens du Bon Moto qui voudraient reprendre le contact sont invités à se mettre en rapport avec Noël Charon, rue du Falin, 2, 6577 Leval - Chaudeville.

Appel aux souvenirs des Chasseurs Ardennais

Le Centre de Documentation Historique des Forces Armées (ex-Service Historique) désirent beaucoup, pour pouvoir compléter les archives relatives aux Chasseurs Ardennais, obtenir des anciens quelques réponses, même approximatives, aux questions suivantes :

I. Les petits engins chenillés « Mark VI » (avec un canon de 47 tirant vers l'arrière)

Les Chasseurs Ardennais, un peu après leur création, reçurent 6 Mark VI, à raison de 2 par Groupement (futur régiment), respectivement à Arlon, Bastogne et Vielsalm.

Plus tard, les Mark VI furent remplacés par les « T.13 » bien connus des 11e compagnies des 1er, 2e et 3e Chasseurs Ardennais.

Que devinrent les Mark VI ? Au 10 mai 1940, la 8e compagnie (antichars) du 2e Régiment Cycliste Frontière en avait 4, pour remplacer des T.13 manquants. Ces 4 Mark VI étaient probablement les survivants des 6 des Chasseurs Ardennais ; leurs moteurs étaient tellement usés, qu'il était prévu qu'en cas de repli (de la Meuse devant Visé) ils seraient abandonnés sur place. Et c'est ce qui arriva le 11 mai 1940.

QUESTIONS :

1) A quelle date les Ch.A. reçurent-ils les 6 Mark VI ?

2) A quelle date les Mark VI leur furent-ils enlevés ?
3) Où furent-ils évacués ? Certainement pas au 2e Régiment Cycliste Frontière, qui ne fut créé qu'en mars 1940. Peut-être au 1er ?

II. Les mitrailleuses Hotchkiss

Le 10e de Ligne d'Arion avait des Mitrailleuses Hotchkiss comme tous les régiments d'infanterie. Lorsqu'il devint le Régiment de Chasseurs Ardennais, ses Mitrailleuses furent remplacées par des Hotchkiss, convenant mieux pour des troupes légères... Mais cela ne dura pas ; bien avant 1940, les Hotchkiss furent enlevées, et remplacées par les anciennes Maxim.

QUESTIONS :

1) A quelle date les Hotchkiss furent-elles reçues ?
2) A quelle date furent-elles enlevées ?

III. Les « Bataillons cyclistes de Réserve » des Chasseurs Ardennais

En août 1939, furent mobilisés, en plus des 18 bataillons constituant les 6 régiments de la « Division de Chasseurs Ardennais » (avant son dédoublement en 1re et 2e D. Ch.A., chacune à 3 régiments), trois « Bataillons Cyclistes de Réserve », non enrégimentés, et devant constituer la réserve tactique du commandant de la D. Ch.A., le général Ley (qui devint commandant de la 2e D. Ch.A. lors du dédoublement, son adjoint le général Descamps devenant le commandant de la 1re D. Ch.A.).

Les 3 Bataillons Cyclistes de Réserve furent mobilisés respectivement à Marche, Baillonville et Noisieux.

Or, par ordre du Haut Commandement, ils furent dissous quelques semaines plus tard.

QUESTIONS :

- Ces Bataillons portaient les numéros 1, 2 et 3. Quel était le numéro de celui de Marche, de celui de Baillonville, de celui de Noisieux ?
- Les compagnies de ces bataillons étaient très légères : chacune à 2 pelotons seulement, à 4 FM. Mais chaque bataillon comptait combien de Cies ? Y avait-il en outre à chaque bataillon une Cie lourde (avec des Mitrailleuses ou des T.13 ?)
- Pourriez-vous donner quelques noms d'officiers de ces bataillons (si possible les commandants des bataillons et des Cies) ?
- A quelle date exactement les bataillons en cause furent-ils dissous ?
- Où furent mutés les Chasseurs de ces bataillons ? (il est en effet peu probable qu'ils furent renvoyés dans leurs foyers, car ils étaient, semble-t-il, de classes plus jeunes que celles des 4e, 5e et 6e régiments).

Réponses s.v.p. au Centre de Documentation Historique (à l'attention du Lt Col. Hre A. Bikar, 1A, parc du Centenaire, 1040 Bruxelles).

N.D.L.R. : le président national est également intéressé par ces informations.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Le lieutenant-colonel Lefèvre succède au lieutenant-colonel BEM Chabotier

Le 14 mai, se sont déroulés, dans la cour d'honneur du Quartier Colonel BEM De Schepper, et selon le cérémonial traditionnel, les Fastes et la remise de commandement du 1^{er} Chasseurs Ardennais.

De nombreuses personnalités civiles et militaires assistaient à ces cérémonies présidées par le général-major De Belder, commandant de la 1^{re} Division, qui passa les troupes en revue.

On notait la présence du général-major Renson, commandant l'Ecole Royale Militaire du général-major Gontier, commandant l'Ecole de Guerre, du colonel BEM Liebens, commandant la 7^e Brigade d'Infanterie Blindée, de MM. le général-major e.r. Champion, Hubert, président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Bourguignon, bourgmestre de Marche-en-Famenne, Garain, président de la Fraternelle Général Patton (11 Bn Fus) et des anciens Chefs de Corps du 1 ChA:

Accompagné de MM. Hubert, Bourguignon et Garain, le lieutenant-colonel BEM Chabotier se rendit au monument aux morts où furent déposées des couronnes.

Le Chef de Corps sortant fit procéder d'une façon nouvelle à la remise des hures aux recrues de la 1 Compagnie. Comme à St Cyr... « Recrues à genoux... Chasseurs Ardennais... debout! »



Comme à Saint-Cyr...

Recrues !... A genoux !...



Chasseurs Ardennais !... Debout !...

il sollicita ensuite l'autorisation de passer une dernière fois son bataillon en revue et se recueillit quelques instants devant le drapeau du régiment.

Le colonel BEM Liebens, commandant la 7^e Brigade d'Infanterie Blindée, appela le lieutenant-colonel Lefèvre et procéda à sa reconnaissance en qualité de Chef de Corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais.

Après le défilé et au cours de la réception qui suivit, des allocutions furent prononcées par le colonel BEM Liebens et le président Hubert qui remit la plaquette d'honneur de la Fraternelle au Lt Col BEM Chabotier et des fanions aux généraux De Belder, Gontier et Renson.

M. LEURIS.



'Adieu au Drapeau

Ci-après quelques extraits du discours du lieutenant-colonel BEM Chabotier :

« Chasseurs Ardennais du 1^{er} Régiment,

Il est des tâches que l'on voudrait poursuivre jusqu'à son dernier souffle tant elles sont exaltantes et auréolées de grandeur.

Vous commander est certes une de celles-là, et pourtant déjà, après quelque deux ans de cheminement en commun, nos routes se séparent demain; vous poursuivez la voie, qu'à la rencontre de son destin, se taille le régiment, je la quitte avec tristesse.

Vous me permettez pour une fois, de m'adresser à vous en vous rangeant par catégories!

Merci à vous miliciens de 1976 qui nous arrivez à vingt ans, convaincus que la seule forme d'épanouissement de la personnalité est une vie sans entrave, sans idéal, dépourvue des contraintes du passé et de toute forme de discipline, et qui, après quelques semaines, découvrez les servitudes de la vie de groupe, mordez pour accrocher l'hure à vos bérets et puisez dans vos dernières réserves lors des challenges et des tests opérationnels, démontrant ainsi que votre jeunesse est saine et prête aussi à lutter pour des symboles, des valeurs, pourvu qu'on lui en donne.

Messieurs les volontaires de carrière, vous êtes en train de constituer une nouvelle base pour le régiment. C'est votre devoir d'homme de la faire solide. Si vous êtes en uniforme uniquement pour être payés, si vous répugnez à servir dans l'effort, si vous ne ressentez pas le long de l'échine un petit frisson quand passe le drapeau, ne restez pas à l'armée : vous n'y serez jamais à votre place. Si par contre vous parvenez à vous vaincre, vous jouirez de l'estime générale, vous vous sentirez chez vous et vous

serez heureux : le bonheur se découvre dans le dévouement. Je vous souhaite vivement de le trouver.

Officiers, sous-officiers du 1 ChA,

Je ne crois pas trahir un secret d'Etat, ni vous desservir en déclarant publiquement que vous vivez des moments difficiles. On ne digère pas sans accroc en un temps record des changements aussi radicaux que la modification profonde du règlement de discipline, les prescriptions relatives à la normalisation des prestations et l'intégration de 150 volontaires de carrière surtout lorsque ces changements vont de pair avec une tournante de plus en plus rapide du cadre officiers et une hémorragie permanente en sous-officiers.

Il me paraît en outre que la réorganisation prochaine du Régiment autour de nouvelles armes ATK, les perspectives de déménagement vers la Belgique et la poursuite de la professionnalisation ne vont pas calmer le mouvement.

Officiers et sous-officiers, vous êtes là pour faire front. C'est dans les moments de crise que se dressent les hommes. Il est une solution à chaque problème : vous aurez l'originalité et le ressort voulu pour la trouver.

Je sais que parfois l'uniforme vous paraît lourd à porter : en temps de paix l'honneur de l'homme d'arme se confond avec son sacrifice.

Restez unis, gardez voire merveilleux esprit de corps et votre manière d'être jeune.

Je suis fier d'avoir eu le privilège de vous commander, et à la fois malheureux et confiant en passant le flambeau.»

Le colonel BEM Liebens, commandant de Brigade, reconnaît le nouveau Chef de Corps.



LA CARRIERE DU LIEUTENANT-COLONEL LEFEBVRE

Le lieutenant-colonel Lefèvre est né à Grandmetz (Hainaut) en 1934.

Il entre à l'Ecole Royale des Cadets en 1949 où il termine le cycle des humanités.

En septembre 1952, il est admis à l'Ecole Royale Militaire et fait partie de la 92^e Promotion Toutes Armes.

Nommé sous-lieutenant en décembre 1954, il rejoint l'Ecole d'Infanterie à Arlon pour y suivre le cours de perfectionnement. (CPSLI).

Il est ensuite désigné comme instructeur et reste à Arlon jusqu'en 1961. On lui confie notamment la formation de candidats officiers de réserve et de candidats sous-officiers d'élite.

Le 4 août 1961, le lieutenant Lefèvre passe au 1 ChA qu'il quittera onze ans plus tard, revêtu du grade de Major. Il exerce de nombreuses fonctions dont celles de Commandant de Compagnie, Officier S3 et Commandant en Second de Bataillon.

En 1972, il est désigné en tant qu'instructeur pour l'Ecole Royale Militaire.

Il reçoit également une affectation de mobilisation au 2 ChA de réserve.

Il effectue plusieurs rappels.

Promu au grade de Lieutenant-Colonel en mars 1975, il se voit confier le commandement du 2 ChA.

Désigné pour notre Régiment, il en devient le Chef de Corps, le 14 mai 1975.

Merci au lieutenant-colonel breveté d'Etat-Major CHABOTIER

Quand j'ai eu l'honneur de rencontrer pour la première fois le Lt-col. BEM Chabotier, c'était à Vogelsang où nous passions une période de camp. Février 1974 si ma mémoire reste fidèle.

Voyant de loin cet officier supérieur habillé en « guerrier d'Ardenne », mis à part le béret qui était noir, je me demandais ce que pouvait venir faire au 1 ChA et à Vogelsang ce lieutenant-colonel BEM d'un bataillon Cycliste.

J'appris que c'était le futur patron et le 30 août 74 il devenait mon 18^e Chef de Corps au 1 ChA.

23^e Chef de Corps du 1 ChA et certains l'ont surnommé Jean 23! C'était l'Année sainte, il est vrai!

Le lieutenant-colonel BEM Chabotier n'avait jamais porté le béret vert, c'est un fait, et il l'a déclaré une dernière fois lors de son allocation de départ au cours de la reprise de commandement. Vous avez fait de moi, a-t-il dit, le plus chouvin des Chasseurs Ardennais. Merci de m'avoir aidé.

Mon Colonel, c'est nous qui vous remercions de nous avoir guidés tout au long de votre période de commandement. En tout temps, en toutes circonstances vous étiez sur la brèche avec vos Chasseurs, prônant l'esprit Chasseurs Ardennais, encourageant les uns, houspillant les autres. La tactique, la méthodologie étaient vos terrains de prédilection ainsi que les sports que vous n'auriez pas manqué pour tout l'or du monde.

Et c'est encore nous qui vous remercions pour avoir assisté à toutes les manifestations de la Fraternelle. Fraternelle qui est devenue votre dès votre arrivée au bataillon et qui faisait aussi partie de vos nombreux soucis.

Si nos chemins se séparent, nous restons dans la même voie, la voie de l'esprit Chasseur Ardennais pour lequel vous êtes et resterez un des plus fervents défenseurs.

Merci, mon Colonel, et encore merci.



Dernier message du Chef de Corps

Chasseurs Ardennais du 1 Régiment,

Après quelque deux ans de cheminement en commun, nos routes se séparent demain : vous poursuivez la voie qu'à la rencontre de son destin, se taille le régiment, je la quitte avec tristesse.

Ensemble, pendant ma période de commandement, nous avons œuvré tantôt dans la joie et l'enthousiasme en communiant dans l'effort, tantôt sous tension en grognant lorsque les rénes que je tenais vous amenaient en dehors du parcours espéré, mais toujours avec droiture et franchise pour l'honneur du Régiment.

Je suis fier d'avoir eu le privilège de vous commander. Pour la première fois dans ma carrière j'ai coiffé le béret vert... et vous êtes parvenus à faire de moi le plus chauvin des Chasseurs Ardennais.

Le Lieutenant-Colonel LEFEBVRE me succède; c'est un des vôtres, sa personnalité a été forgée au sein du Régiment.

Vous reporterez donc facilement sur lui la confiance que vous m'avez témoignée.

Je forme pour vous tous et vos familles les meilleurs vœux de bonheur.

Merci de m'avoir aidé!

VIVE LE 1 CHA

CHABOTIER,
Lieutenant-Colonel Breveté d'Etat-Major.

La première adresse du lieutenant-colonel Lefèbre, Chasseurs Ardennais du 1 Régiment,

Avoir l'honneur de pouvoir vous commander constitue un privilège.

Votre potentiel, votre volonté et votre enthousiasme sont, pour moi, les plus sûrs garants de votre réputation. La pérennité de ces vertus a été acquise dans le souvenir du magnifique comportement de vos Anciens. Puisant dans le passé des leçons de fierté et de courage, vous avez toujours été animés d'un idéal élevé.

Mais le rappel du passé et l'évocation des Anciens — fussent-ils les plus illustres — n'ont de sens que si nous regardons vers l'avenir.

Les temps changent. De nombreux événements se chargent de troubler les plans et les habitudes. Rien n'est définitif et il faut constamment faire face à des situations nouvelles ou imprévues.

Réaliser ce que l'on attend de nous et garder haut le renom du 1 Chasseurs Ardennais doit être notre objectif permanent. Pour y arriver, je réclame votre participation enthousiaste et fais appel, non seulement à vos qualités foncières mais aussi à votre disponibilité. Dans une atmosphère empreinte d'ouverture et de confiance, remplissez votre tâche, si humble soit-elle, avec la volonté du travail bien fait.

Tournés vers l'avenir et fidèles aux traditions de dynamisme et d'honneur, continuons à servir ensemble un idéal commun, afin d'assurer au Bataillon son efficacité.

Que l'exemple de nos prédécesseurs nous guide dans notre tâche!

LEFEBVRE,
Lieutenant-Colonel.



Le nouveau Chef de Corps défile, pour la première fois, à la tête de son régiment.

Avec le 1er Chasseurs Ardennais au Centre d'entraînement Commando des Forces françaises d'Allemagne



COMMANDO

C'est à Kehl, non loin de Strasbourg, que j'ai rencontré le peloton du 1^{er} Chasseurs Ardennais commandé par le sous-lieutenant Vandermeersch et qui effectuait un stage de trois semaines au CE Cdo FFA.

Bien que la troisième semaine venait de commencer, nos Chasseurs Ardennais étaient en pleine forme physique, pleins d'allant, d'allure, de discipline et de bonne volonté mais légèrement marqués par la fatigue des exercices et des raids de nuit.

Le programme de l'après-midi mentionnait «boxe».

Pour des raisons «journalistiques» mes moniteurs ont bien voulu écouter la séance de boxe pour refaire la liste d'obstacles.

Qu'allaient donc faire les Chasseurs d'Ardenne chez les commandos français?

Partis de Wahn en DC 6 jusque Lahr (près de Kehl) où se trouve le CE Cdo, ils y ont suivi un programme des plus variés, se répartissant sur trois semaines d'exercices divers.

Les Chasseurs Ardennais ont fait l'admiration du cadre du Centre Commando. Ils n'avaient jamais eu des hommes «aussi formidables que les Belges».

Il est à remarquer que c'est la première fois que les Belges effectuaient un stage chez les Français. Les Américains et les Allemands y sont passés... mais ne possédaient pas cet esprit... l'esprit Chasseurs Ardennais.

Il faut signaler aussi que tout le cadre du Centre Commando est très sympathique.

Le lieutenant-colonel Charbonnier (Chef de Corps du Centre Cdo), ses officiers et sous-officiers savent recevoir. On se sent immédiatement... même mieux que chez soi.

Voilà donc le 1^{er} Chasseurs Ardennais doté d'un peloton commando entraîné à la française.

Nos Chasseurs ont démontré, une fois de plus, que les Chasseurs Ardennais n'étaient pas des militaires comme les autres et qu'ils contribuaient à maintenir le bon renom de leur bataillon tout en faisant honneur à leur béret vert.

M. LEURIS.

La mention suivante a été attribuée au peloton du 1 Cha par le Comd CEC 7 des FFA :

«Unité arrivée au centre en très bonne condition physique. Rattachée au 3 Esc du 3 Rég de Hussards elle s'est parfaitement intégrée. Solidement encadrée, très à l'aise sur le terrain, en particulier la nuit, a effectué le stage à un rythme soutenu».

Nous félicitons tout le cadre et les participants pour cette mention obtenue grâce à leur esprit et aux efforts consentis.

La Marche de «FLOING (France) - AYWAILLE» : 140 km en une étape.

Le départ de la marche avait été donné à Floing à 14 heures. On attendait les marcheurs le lendemain vers 16 ou 17 heures, mais à la surprise générale des organisateurs; une quinzaine avaient déjà rallié Aywaille avant midi.

Il y avait 114 partants. A l'arrivée ils n'étaient plus que 72.

11^e : Adjudant Jean Talbot à 10 h 55.

14^e : 1^{er} Sergent Auguste Keldenich à 11 h 20.

Les dernières rentrées furent enregistrées à 20 heures 30.

Bravo pour ce bel exploit.

DANS LA CONFERENCE DU MAITRANK

Les intronisations suivantes ont eu lieu à Arlon le 9 mai 76 :

Le Lt Col BEM Chabotier, Echanson d'Honneur L'Adjt Leuris, Echanson

Le lieutenant Jacques et l'adjudant-chef Fievet, Compagnons.

UN SCANDALE

Inauguration d'un buste d'Auguste Borms à l'hôtel de ville de Merksem.

J'ai lu dans «LES BELGES SUR LE RHIN» (organe de l'UNAO et des FBA) le titre ci-dessus et ce qui suit :

Dans «Le Prisonnier de Guerre» de mai 75 et reproduit par «L'Union», bulletin des «Fraternelles de l'Armée de campagne, nous lisons : (extrait) :

A l'initiative du Conseil National Flamand (Vlaams Nationale Raad) un buste d'Auguste Borms a été inauguré à l'hôtel de ville de Merksem.

Condamné à mort après la guerre 14-18 pour haute-trahison, amnistié en 1938 par le gouvernement présidé par P.-H. Spaak, Borms avait «remis-ca» en collaborant à nouveau avec les Allemands en 40-45.

De nouveau condamné à mort pour haute trahison (il s'était mis au service de l'Abwehr) il avait été, cette fois exécuté.

C'est sans doute pourquoi le socle en question porte l'inscription : «Le 12 avril 1946, Auguste Borms a été assassiné par l'Etat Belge».

Tous les membres du Vlaams Raad étaient présents et ces Messieurs ont regretté que le Conseil Communal n'ait pas rendu hommage à Borms!

Jugeons... où nous en sommes.

Et ainsi, certains groupements et associations prônent et manifestent pour l'amnistie.

Les gardes wallones et flamandes à Degrelle qui ont combattu sur le front russe ont déjà leur monument à Stekene.

Et vous, anciens maquisards, prisonniers politiques, prisonniers de guerre, hommes de la résistance, vous laisserez-vous encore bernier plus longtemps?

LA VIE AU 1 CHA

PASSAGES

Le Lt Col BEM Chabotier est passé à l'Ecole de Guerre;

Le Cdt Keutens au 13 Li;

Le Lt Maury à la Cie QG 1 Div.;

Le SLt Fallay au 13 Li;

L'Adjt Feltesse au OR SOC MONS;

L'Adjt Gerin a repris le chemin de la vie civile (pensionné le 1^{er} juin).

Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouvelles fonctions et à l'adjudant Gerin une retraite bien méritée.

ARRIVEES

Le Lt Col Lefèbre a repris le commandement du 1^{er} Chasseurs Ardennais. Il nous est revenu après quatre années d'absence.

Le SLt Vanmalder est revenu après un temps passé à la 16 Cie ATK.

Le 1 Sgt Maj Grasser (Sec Pers) est venu du C Log 3.

Le Sgt Semanszyn est venu de la 16 Cie ATK.

Bienvenue à tous, vous qui stoppez légèrement l'hémorragie causée par d'impressionnants départs.

CHEVRON D'ANCIENNETE

Un deuxième chevron d'ancienneté a été octroyé au sergent Lacassaigne.

Nous le félicitons vivement.

NAISSANCES

Vinciane chez le SLt et Madame Kolp;

Fanny chez le SLt et Madame Rossignol.

Nous souhaitons la bienvenue à Vinciane et Fanny et félicitons les heureux parents.

NOMINATIONS

Le SLt Chaudron dans le cadre des officiers de carrière;

Le SLt Kolp dans le cadre des officiers de complément;

Le SLt Querriau et Borboux dans le cadre des officiers de réserve;

Le VC Becker a été nommé au grade de caporal. Nous les félicitons vivement.

DECES

Le Sdt VC Lamby est décédé accidentellement le 2 avril alors qu'il était en week-end.

Nous présentons à sa famille nos condoléances sincères et émus.

COMMISSIONNEMENTS

Au grade de sergent :

Charrue, Leboulch, Ledoux, Crespin, Anciaux.

Au grade de caporal :

Vaernewyck, Arroutin, Geelen, Savickis.

NOMINATION

Au grade de caporal : Genicot.

INSIGNE DE BON CHAUFFEUR

L'insigne de bon chauffeur a été octroyé aux miliciens Recloux et Wilmart.

BREVET MILITAIRE

Le brevet militaire a été décerné aux miliciens ci-après :

Balsa, Daix, Limelette, Fecherolle, Deltour et Renard.



3. CHASSEURS ARDENNAIS

Fastes 3 ChA 1976

Le 3 ChA a célébré cette année ses fastes régimentaires à Vielsalm les 29 et 30 avril.

Le 29 avril 1976, dans l'après-midi eurent lieu devant de nombreuses autorités et beaucoup d'amis du régiment les traditionnelles cérémonies aux monuments aux morts de Chabrehez, Rochelival et Wanne. A l'issue de cette dernière cérémonie une réception offerte par l'administration communale de Grand-Halleux réunit tous les participants aux Neufs-Prés. Au cours de celle-ci, le lieutenant-colonel Turbet-Delof, commandant le 7e Bataillon de Chasseurs Alpins, unité française affiliée au 3 ChA, remit un uniforme de sergent de chasseur alpin au "Manneken Pis" trônant à la plaine des sports des Neufs-Prés. Une veillée d'armes, au style quelque peu renouvelé, avec hommage aux morts des 3 et 6 ChA clôtura cette journée.

Le 30 avril 1976 à 11 heures se déroula dans le parc communal de Vielsalm la traditionnelle prise d'armes. De nombreuses hautes autorités et beaucoup d'amis du régiment avaient répondu favorablement à l'invitation du régiment. Pas moins de 253 membres des familles des militaires avaient tenu à assister à la cérémonie.



Le discours du Chef de Corps.

Après sa prise de commandement, le lieutenant-colonel Bertrand, chef de corps, accueillit successivement M. Remacle, député-bourgmestre de Vielsalm, le colonel BEM De Wilder, inspecteur des Troupes Combattantes, le colonel BEM Stephany, commandant militaire de la province de Luxembourg, M. Brasseur, gouverneur de la province de Luxembourg, le général-major Lemoine, directeur général à la direction générale des Finances, le général-major Amerijckx, commandant la division des Forces de l'Intérieur, général circonscriptionnaire, qui présidait la cérémonie.



Le Chef de Corps avec Madame Colpaert.

Après la mise en place des drapeaux des 10 Li, 1 ChA, 3 ChA et 20 A, le colonel BEM Braun, chef d'Etat-Major des Forces de l'Intérieur et notre commandant de brigade, fut accueilli par le chef de corps et passa la revue.

Après son allocution consacrée au 145e anniversaire de la création du 10e Ligne et aux hauts faits d'armes des Chasseurs Ardennais en 1940 et dans la résistance, le lieutenant-colonel Bertrand, chef de corps, reçut la prestation de serment des sergents Lembree et Reinartz et remit des distinctions honorifiques dans les ordres nationaux aux adjudants Muller et Capelle et au 1er sergent-major Cansee.

La cérémonie prit fin avec la remise des Hures et des Fougères aux jeunes Chasseurs Ardennais par M. Hubert, président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, le général en retraite Champion, président d'honneur et 8 anciens chefs de corps du 3 ChA accompagnés de Mme Colpaert qui, bien que touchée par un deuil cruel, avait tenu à être présente. Un défilé conduit par la Musique des Forces de l'Intérieur clôtura cette cérémonie.

Un vin d'honneur "All Ranks" réunit tous les invités dans la salle des fêtes du pensionnat du Sacré-Cœur. Les militaires et leurs familles, après un apéritif offert à la cantine troupe, se retrouvèrent pour un repas spécial au self-service tandis qu'un lunch était offert dans les différents mess. La soirée se termina par un bal organisé au bar VC, au mess sous-officiers et au mess officiers.

La nombreuse délégation du 7e Bataillon de Chasseurs Alpins qui avait rallié Vielsalm le 29 avril 1976 fin de matinée fut notre hôte jusqu'au 2 mai 1976. Leur séjour permit, si besoin encore était, de rendre encore plus étroits les liens unissant les deux unités.



Le Détachement du 7 B.C.A.

ADIEUX AU LIEUTENANT-COLONEL BORBOUX



Le Chef de Corps accueille le Lt-Col. Borboux. (Cliché «L'Annonce de Vielsalm»)

Le lieutenant-colonel Borboux, admis à la retraite le 1^{er} avril 1976, a pris congé du 3 ChA le 26 mars 76. Au cours d'une cérémonie intime au Quartier Ratz, le lieutenant-colonel Borboux salua une dernière fois le drapeau de son régiment. En effet, le lieutenant-colonel Borboux servit d'une manière ininterrompue au 3 ChA de 1952 à 1967 et en fut le Chef de Corps de 1965 à 1967. Est-il nécessaire de rappeler qu'il fut le créateur de la Marche du Souvenir et de l'Amitié qui en sera cette année à sa 10^e édition. Après un vin d'honneur «All ranks» au Mess sous-officiers, un repas familles suivi de sauterie organisé au Mess officiers clôtura cette journée émouvante mais combien sympathique.



Le Lt-Col. Borboux salue une dernière fois le drapeau du 3 ChA.

LE MAJOR VROLIX QUITTE LE 3 CHA



Le 26 avril 1976, le major Vrolix du 3 ChA a fait mutation pour le 12 Li en tant que Commandant en second.

Le major Vrolix a servi pendant 6 ans au 3 ChA dont il fut l'officier S3 pendant 4 ans. Son dévouement et sa compétence sont à la base des victoires remportées par le 3 ChA au Challenge Fusilier d'Assaut. Il fut également la cheville ouvrière des exercices nationaux organisés chaque année par le 3 ChA pour le COR/Mons et couronnés chaque fois de succès. Inutile de rappeler les nombreux articles de sa main parus dans la revue «Infanterie».

Nous souhaitons plein de succès au major Vrolix dans ses nouvelles fonctions et nous ne doutons aucun instant qu'il restera fidèle à la devise «Résiste et Mords».

ADIEUX AU GENERAL-MAJOR BROECKMANS

Le 30 mars 1976 à Brasschaat a été organisée une prise d'armes pour prendre congé du général-major Broeckmans, Commandant la Division des Opérations et Entraînement des Forces de l'Intérieur et Commandant de notre Division. Le 3 ChA participe à cette cérémonie avec un peloton et le drapeau. Le Chef de Corps, le lieutenant-colonel Bertrand, et l'Adjudant de Corps, l'adjudant-chef Van Den Meersche, assistèrent à cette cérémonie.

17 FEVRIER 1976 : COMMEMORATION ROI ALBERT I

Le 17 février 1976, à l'initiative de la Fédération Nationale des Anciens Combattants - Section de Vielsalm, une délégation du 3 ChA conduite par le Chef de Corps, le lieutenant-colonel Bertrand, a participé au cortège et à l'hommage rendu au Roi Chevalier au Monument aux Morts de la ville de Vielsalm.

EXERCICE DE DEPLOIEMENT DU PC / Bn ET DES TRAINS

Le 19 février 1976, se déroula dans la région de Vielsalm un exercice de déploiement de poste de commandement et des trains du Bataillon. Le bataillon reçut à cette occasion la visite du général-major Broeckmans, Commandant la Division Opérations et Entraînement des Forces de l'Intérieur qui prit congé du Régiment à l'occasion de sa mise à la retraite.

GARDE AUX PALAIS ROYAUX

Le 3 ChA a assuré la garde aux Palais Royaux du 11 mars 1976 au 25 mars 1976. A l'issue de la cérémonie de reprise de la garde le 11 mars 1976 à 14 h 30, le verre de l'amitié fut offert par la section du Brabant de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais dans la cave de la Maison, du Luxembourg aux Chef de Corps, Officiers et Sous-Officiers du 3 ChA.

SALON DES VACANCES

Le 3 ChA a tenu un stand «Marche du Souvenir et de l'Amitié» au Salon des Vacances du 13 au 21 mars 1976. Ce stand a remporté un grand succès auprès des visiteurs.

VISITE DU COMMANDANT DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

Le colonel BEM Stephany, Commandant militaire de la Province de Luxembourg, a rendu visite au 3 ChA le 01 avril 1976. Après la matinée consacrée aux problèmes du Régiment et à la visite des installations, un apéritif suivi de déjeuner réunit tous les officiers dans les salons du Mess officiers «Le Relais». L'après-midi fut consacrée aux problèmes de la Marche du Souvenir et de l'Amitié dont le colonel BEM Stephany est le président du comité organisateur.

BANQUET ANNUEL DE LA SECTION DE VIELSALM DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

La section de Vielsalm de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais a organisé son banquet dans les salons du Mess sous-officiers à Vielsalm le 4 avril 1976. Le major BEM Brisy, Commandant en second, représentant le Chef de Corps et l'Adjudant de Corps, l'adjudant-chef Van Den Meersche, assistèrent à ce banquet fraternel.

CONGRES NATIONAL DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Le 3 ChA a prêté son concours à l'organisation du Congrès National de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais qui, cette année, se déroula le 25 avril 76 à Erezée.

Le Chef de Corps, le lieutenant-colonel Bertrand, le Commandant en second, le major BEM Brisy, l'Adjudant de Corps, l'adjudant-chef Van Den Meersche et le 1^{er} sergent Boulanger y assistèrent.

ADIEUX AU GENERAL-MAJOR GROVEN

Le 3 ChA a fourni un détachement d'honneur avec drapeau le 4 mai 1976 pour la cérémonie d'adieux organisée à Bourg-Léopold par le bataillon « Libération » à l'occasion de la mise à la retraite du général-major Groven, Commandant de l'A.M.F. et ancien du 3 ChA en 1940.

PETITES NOUVELLES DE LA MARCHÉ DU SOUVENIR ET DE L'AMITIE

- Notre grand regret, la participation est limitée cette année à 7500 participants.
- Cette année, il n'y aura que quatre camps de marcheurs, aucun camp n'étant installé à Martelange.
- La traditionnelle conférence de presse annuelle a été organisée le 15 avril 1976 à Vielsalm, dans les salons du Mess officiers en liaison avec l'administration communale.
- Le 5 mai 1976, l'émission des studios de la RTB/Liège a consacré son émission « Souvenir... Souvenir... », programmée de 1600 heures à 1730 heures, à la Marche du Souvenir et de l'Amitié. De nombreux auditeurs firent appel par téléphone pour poser des questions aussi pittoresques que variées.

APPUI A D'AUTRES ORGANISMES

- Le 3 ChA a fourni son appui à l'exercice de longue durée de déploiement du « Mobile

LA BONNE BIÈRE...

Un éminent professeur berlinois ne nous l'envoie pas dire. Selon lui, la bière exerce les effets les plus bénéfiques sur la santé : elle stimule la sécrétion gastrique, améliore la digestion, désintoxique le foie, constitue un excellent diurétique et favorise l'oxygénation des cellules. Bien plus : elle fait aussi décroître rapidement les séquelles d'une radiothérapie contre le cancer. Garçons : deux demis !...

LA POSTE

Le fonctionnement des services postaux laisse à désirer dans tous les pays du monde, même aux Etats-Unis, l'Italie bat tant tous les records — là aussi — en matière de laisser-aller. En dépit des déficiences de notre Régie, la Belgique est encore relativement privilégiée. Nos postiers ont encore de l'imagination et de la débrouillardise. C'est ainsi que l'auteur de ces lignes reçoit depuis des années, un périodique que lui envoie le gouvernement thaïlandais, avec une adresse contenant simplement mention de son prénom, de son nom et de « Bruxelles ». Ce que c'est la célébrité !

En revanche, le même a dû payer, notamment lors des envois de fin d'année, un nombre appréciable de fois 13 F de taxe pour des plis dont la hauteur dépassait de 2, 3 et maximum 4 mm le format standard. Ainsi que l'écrivait très justement « La Wallonie » :

« De deux choses l'une, ou la Poste applique rigoureusement les dispositions relatives au format légal des enveloppes et, dès lors, il faut interdire aux commerçants de vendre des enveloppes périmées et de format illégal. Ou bien on permet à ces commerçants d'écouler leurs stocks d'ancien format et on laisse à l'usager un délai pour l'application stricte des mesures en la matière. »

Communications Center» du QG/AFCENT du 23 au 27 février 1976. Cet exercice se déroula au Quartier Ratz et environs.

- Le 3 ChA a fourni son appui au rappel du Cercle des Officiers de Réserve de Liège du 5 au 7 mars 1976. Ce rappel se déroula à Vielsalm.
- Le 3 ChA a fourni son appui à l'exercice annuel de la Division française de l'Ecole Royale des Cadets qui se déroula à Vielsalm et dans les environs du 2 au 5 avril 1976.
- Le 3 ChA a assuré la garde à l'aérodrome national de Zaventem du 8 au 15 avril 1976 et du 6 mai 1976 au 10 juin 1976.
- Le 3 ChA a fourni son appui à un exercice de longue durée du QG/BAOR du 10 au 14 mai 1976. Cet exercice se déroula à Vielsalm et dans les environs.

LA VIE AU 3 ChA

NOMINATIONS

- Le 1^{er} mars 1976, au grade de caporal, le Sdt VC Jacques.
- Le 26 mars 1976, au grade de caporal-chef, le caporal Emmers.

MISE EN CONGE ILLIMITE

Le 30 mars 1976, le SLt milicien Warichet.



INVALIDES DE GUERRE ET HANDICAPES
Il paraît que notre Institut de Statistique (INS), à la demande d'un certain « Conseil supérieur des Handicapés » a effectué un recensement de ces derniers. Parmi « eux », on trouve 7,5 p.c. de « Victimes militaires de la guerre ». Nous avons déjà protesté contre la tendance de certaines administrations de ranger les invalides de guerre parmi les handicapés physiques qu'ils soient congénitaux, accidentels, à la suite de maladies, etc...

Les invalides de guerre forment une catégorie à part et ils doivent refuser d'être considérés comme des « Handicapés ».

VINGT-CINQ ANS DE REGNE

La chaîne de journaux « Vers l'Avenir » - « L'Avenir du Luxembourg », etc... a publié le 30 mars une page illustrant les événements principaux du règne du roi Baudouin. Parmi les illustrations choisies, il y en avait une relative à l'inauguration en 1952 de notre « premier » Monument national de Martelange. Merci !

LA NOUVELLE... RESISTANCE

Elle ne mérite pas la majuscule. Ce n'est pas sans surprise qu'on a lu dans « L'Avenir du Luxembourg » du 14 avril un compte rendu titré sur 3 colonnes — et en 10 italiques s.v.p. — concernant une... conférence donnée à Arlon, sous les auspices de l'« Internationale des Résistants à la guerre » (sic) par le sieur Van Lierde, objet de conscience patenté. Et tout cela sous le patronage de mouvements chrétiens et socialistes.

PASSAGES

- Major Vrolix au 12 Li, le 26 avril 1976.
- Cdt Wiame au 2 Cy, le 26 avril 1976.
- Lt Petit à l'EI, le 16 août 1976.
- SLt Deladrrière au 13 Li, le 11 mai 1976.
- 1 Sgt Crenerinne au 1 A, le 5 avril 1976.

ARRIVEES

- Major Evrard le 1^{er} juin 1976, venant du Bn Adm MDN (NO).
- Cdt Dewulf le 12 avril 1976, venant du 2 Ch.
- Lt Marc le 5 avril 1976, venant du 1 ChA.
- SLt Stoffel le 27 mars 1976, venant de l'E Tech/F Aé.
- Adjt COR Ledain et MEYER le 29 mars 1976, venant de l'EI.
- Sdt VC Rob le 24 mai 1976, venant du C Log FT.

ADMISSION DANS LA CATEGORIE DES SOUS-OFFICIERS

- de carrière
- à la date du 30 mars 1976 : Sgt Reuter.
- de complément
- à la date du 30 mars 1976 : Sgt SOM Burgeon, Lembrée, Reinartz.

DECES

Accidentellement, le 15 mai 1976 : Sdt VC Rojo.

Selon VL, l'IRG (il y a en Belgique un organisme officiel qui porte ce sigle — Institut de Réescampte et de Garantie — lequel rend, lui, de grands services à notre économie) compterait 300.000 objecteurs de conscience, « à l'Est comme à l'Ouest ». Si le Van Lierde nous amène un objeteur des pays de l'Est en liberté, qui ne soit ni en prison, ni en camp de concentration, nous lui offrons un mois de... formation militaire intensive au 1 ou au 3 ChA !

CHARTRE DES « DROITS DE L'HOMME »

C'est en février que mourait à 88 ans, le professeur René Cassin, grand invalide de 1914-1918, collaborateur direct à Londres du Général de Gaulle, Prix Nobel, etc... mais dont le nom reste surtout attaché à la Charte des Droits de l'Homme.

Et nous repréndrons à son sujet dans le bulletin d'information des PP de notre ami Luc Sonnerhausen, cette si belle illustration de la plume de Maurice Schumann, l'exporte-parole de la France libre : Il fut « un homme libre par nature, qui ne rougissait ni d'avoir été prêt à mourir pour le restor, ni d'avoir résolu de vivre pour aider les autres à l'être ».

ARMEE LUXEMBOURGEOISE

Au 31 octobre 1975, l'effectif total de l'Armée luxembourgeoise comportait 379 unités et 51 vacances. La Musique militaire comptait à elle seule 53 sous-officiers musiciens, c'est-à-dire la majorité de ce cadre.

Chez nos amis et voisins, les VC qui quittent l'Armée peuvent être reclassés automatiquement dans la gendarmerie, la police, les douanes, les postes, télégraphes et téléphones, les sapeurs-pompiers, les établissements pénitentiaires et même les autres administrations. Il y a eu ainsi 104 reclassés en 1976 dont... un au Palais grand-ducal.



20. D'ARTILLERIE

LES FASTES 1976

Les 21, 22 et 23 mai, le 20^e Bn d'Aie célébrait au Quartier Houthulst à Werl ses Fastes Régimentaires. Parents, amis et anciens s'étaient déplacés, parfois de fort loin, afin de commémorer ensemble le 25^e Anniversaire de la réactivation du Bn. Le vendredi dans l'après-midi, après l'accueil des familles des miliciens par le Chef de Corps, le lieutenant-colonel BEM Duchateau, s'est déroulée, en présence de nombreuses personnalités militaires et civiles la traditionnelle prise d'armes présidée par le général-major Bergmans, Commandant de l'Aie du Corps. Parmi les personnalités présentes, citons plus particulièrement les LtCol Urbain, BEM De Smedt et Leblanc, anciens Chefs de Corps, les LtCol Bertrand et Lefebvre, respectivement Chef de Corps du 3^e Chasseurs Ardennais et 1^{er} Chasseurs Ardennais, M. Hubert, Président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, M. Piedboeuf, Vice-Président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, M. Spoidenne, représentant le Bourgmestre de la Ville d'Athus et Président de la section locale de la Fraternelle et M. Robette, ancien du 20 A - 1940.

Au cours de la cérémonie, pendant laquelle l'étendard du 20 A était encadré par les drapeaux du 1 et 3 ChA, le Chef de Corps, accompagné de M. Hubert représentant la Fraternelle et Spoidenne représentant la Ville d'Athus, alla fleurir le monument aux morts portant le nom des héros de 1940. Après cet émouvant hommage, le LtCol BEM Duchateau remit à quatorze fidèles serviteurs du Bataillon des plaquettes commémorant vingt et quinze ans de bons et loyaux services au 20 A. Ce fut ensuite le show de la Musique des Forces de l'Intérieur qui précéda un défilé impeccable malgré une averse subite.

Le samedi matin, après avoir été gratifié d'une démonstration de piste d'obstacles, invités, parents et amis purent prendre connaissance du matériel employé au Bataillon en visitant l'exposition organisée spécialement à cet effet. Les canons et obusiers ayant équipé le 20 A depuis sa création étaient exposés à côté d'un matériel et d'un équipement ultra-moderne utilisé actuellement.

A midi, un repas de campagne sous tentes réunit tout le monde autour des cuisines roulantes. L'après-midi fut consacrée à la visite des environs ou à des expositions dans la région.

Le lendemain dimanche, une messe célébrée à la mémoire des morts du 20 A clôturait les Fastes Régimentaires.



Le général Bergmans, commandant l'Artillerie du 1er Corps d'Armée, passe la revue des troupes.



Le lieutenant-colonel BEM Duchateau, Chef de Corps, entouré du président national et du représentant de la ville d'Athus, notre ami Léon Spoidenne, va fleurir le monument aux morts du 20 A

EREZEE - 25 avril 1976 - UN CONGRES NATIONAL... PAS COMME LES AUTRES



Les autorités, avec, en tête, le ministre L. Olivier et le président national, à la sortie de l'église.

Nous l'avons écrit à maintes reprises : un congrès national ne se raconte pas, il se vit ! Nécessairement, et notamment par manque de place, le compte rendu du dernier en date sera quelque peu condensé.

Après Athus, Namur, Florenville, la petite section d'Erezée entreprenait une tâche redoutable en acceptant d'organiser le congrès national 1976. Faut-il dire qu'elle l'a conduite à bonne fin, en mettant sur pied un programme exceptionnel, original, audacieux qui connut une réussite quasi sans précédent ?

Malheureusement, le temps n'était pas de la partie. La veille, on terminait l'installation du chapiteau sous les ra-

fales de pluie et de neige. Ce qui n'empêcha pas un grand nombre de personnes de tous âges de participer le soir au bal ouvrant les festivités.

Le dimanche matin, il continuait de pleuvoir à grands flots, puis ce fut un léger crachin accompagné d'un vent glacial ; Cela n'empêcha pas les Bérêts verts de se retrouver par centaines (un millier de participants en tout sans doute). Et les Anciens dépassaient la population d'Erezée à peine supérieure à 700 habitants.

CEREMONIES PRELIMINAIRES

Dès 8 h 45, des délégations conduites par le président national, le président et le secrétaire de la section d'Erezée, et le bourgmestre de la commune ac-



La tribune officielle.



L'hommage au monument aux morts.

compagné de ses échevins s'en allèrent se recueillir sur les lieux où tomba le 11 mai un soldat du Bataillon moto, et auparavant, au monument aux morts et fusillés de 1914-1918 ainsi qu'au mémorial à la résistance, et ce dans la section de Briscol. Les stèles furent fleuries par le bourgmestre et le président Lomré.

L'OFFICE RELIGIEUX

Comment rapporter l'office religieux qui fut un régal musical. L'église d'Erezée était cinq fois trop petite pour contenir les participants, mais heureusement, et grâce à notre camarade Collignon, il put être diffusé dans tout le village. La messe était célébrée par l'abbé Dubois, curé de Heyd, ancien Chasseur Ardennais, assisté de l'abbé Wenkin, curé-doyen et de l'abbé Meurisse, natif d'Erezée et curé de Freyneux, lequel prononça l'homélie.

Les orgues étaient tenues par M^e Jean Verrees, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles et organisateur principal de la cathédrale de Namur, et dont l'ouverture solennelle fut un splendide. Quant à la fameuse chorale mixte de Namur « Les Bardes de la Meuse », elle fit l'admiration et le recueillement de tous avec sa Messe des Anges en grégorien, son Pater byzantin, son Alleluia de Haendel et les chants martiaux du dernier couplet de la Brabançonne et, en entier, de la Marche des Chasseurs Ardennais. Un cordial merci à M. Grapotte et à ses collaborateurs.

HOMMAGE AUX MORTS ET DEFILE

Ce fut ensuite l'hommage traditionnel aux morts de la commune avec dépôt de fleurs pour la Fraternelle, par le président national, entouré du président d'honneur et du président de la section d'Erezée, et par le bourgmestre de la commune, M. Robinet.

Puis, sous les ordres du colonel Moiny, les anciens défilèrent dans les rues de la localité et enfin devant les autorités ayant pris place dans une tribune. Ils étaient conduits par deux fanfares accompagnées de leurs majorettes, qui n'avaient pas l'air d'avoir trop froid à leurs gambettes. Il est vrai qu'elles faisaient tout pour les garder en mouvement et ce gracieusement. Les sociétés de musique étaient « La Lyre Luxembourgeoise de Barvaux » et « Les Joyeux Travailleurs » de Hotton.

LA SEANCE ACADEMIQUE

Bien que la salle Concordia où devait se tenir l'assemblée générale soit de très grandes dimensions, elle s'avéra trop petite pour contenir tous les participants dont certains furent contraints de se réfugier dans les prolongements.

La séance débuta par le salut aux Drapeaux et l'hommage aux Morts. Puis le président exposa le déroulement de la réunion et souhaita la bienvenue à tous les participants, et individuellement à tous nos invités, plus spécialement au Ministre des Classes moyennes, M. Louis Olivier qui est toujours présent à toutes nos manifestations.



Le défilé des Anciens.

M. Hubert prononça alors son discours largement reproduit par ailleurs et qui suscita à diverses reprises de chaudes acclamations.

Vint la 31^e assemblée générale statutaire de l'ASBL « Fraternelle des Chasseurs Ardennais ».

Personnalités ayant participé aux manifestations

MM. Louis Olivier, ministre des Classes moyennes; le colonel BEM Stephany, commandant militaire de la Province de Luxembourg et commandant de l'Ecole d'Infanterie; J. Libotte, commissaire d'arrondissement à Marche-en-Famenne; Pierre Robinet, bourgmestre d'Erezée;

MM. Jean Bock, Gaston Michel, Robert Schröder, Raymond Calozet, députés permanents; Jules Bastin, chef de Cabinet du ministre de l'Intérieur; Baclène, conseiller provincial; le général-major o.r. Lucien Champion, président d'honneur de la Fraternelle CHA;

Le colonel de gendarmerie Defêche, commandant le Groupe territorial de la Province de Luxembourg et le colonel o.r. Louis Marlière, ancien commandant militaire des Provinces de Luxembourg et de Liège;

Le lieutenant-colonel BEM Chabotier, commandant le 1^{er} Chasseurs Ardennais; le lieutenant-colonel Bertrand, commandant le 3^e Chasseurs Ardennais; le lieutenant-colonel BEM Duchateau, commandant le 20^e d'Artillerie; le lieutenant-colonel Lefèvre, commandant le 2^e Chasseurs Ardennais; le lieutenant-colonel (R) Taymans, commandant le 4^e Chasseurs Ardennais; le lieutenant-colonel (R) Sacré, commandant le 6^e Chasseurs Ardennais; les lieutenants-colonels Delonge, ancien commandant du 1^{er} Chasseurs Ardennais et Siraux, ancien commandant du 3^e Chasseurs Ardennais;

Le baron Ryelandt, président du Conseil d'administration de l'Agence Belga, ancien chef des maquis AS d'Orchimont, membre d'honneur de la Fraternelle; Jacques Garain, président de la Fraternelle « Patton » (1^{er} Bon/Fu); le colonel o.r. Demellenne, président de la FNC d'Hotton;

Marcel Cornet, bourgmestre de Harre; Aristte Verday, bourgmestre de Heyd; Arthur Paquay, bourgmestre d'Izier; Victor Cornet, bourgmestre de Mormont; Jacques Bonjean, bourgmestre de Soy; Jean Paquet, bourgmestre de Wéris; Fernand Lespagnard et Thomas Peter, échevins d'Erezée; Henri Ninane, échevin de Soy; Albert Mérenne, conseiller communal d'Erezée;

L'adjudant Ney, commandant la Brigade de Gendarmerie d'Erezée; l'abbé Joseph Wenkin, curé-doyen d'Erezée; l'abbé Pierre Dubois, curé de Heyd; l'abbé Georges Meurisse, curé de Freyneux-Dochamps;

Alphonse Bastogne, greffier de la Justice de Paix d'Erezée; Auguste Collard, président de la FNC d'Erezée; Joseph Daruette, président de la FNI d'Erezée; Jean Robin, secrétaire de l'Amicale des PP de Soy-Trinal - Werpina.

Excusés :

Etaient notamment excusés : MM. Joseph Michel, ministre de l'Intérieur; le général-major Ameryckx, commandant la Division mobilisation des Forces de l'Intérieur et la 3^e Circonscription militaire; Maurice Bras-seur, gouverneur du Luxembourg; Charles Harin, sénateur; Joseph America, chef de Cabinet du ministre des Travaux publics; René Dubucq, directeur général de l'ONAC; le colonel Stenuit, commandant la 12^e Brigade; Carlos Beke, président de la Fraternelle du 10^e de Ligne 1914-1918; Paul Jacquet, président provincial de la FNAPG; Fernand Crochet, trésorier national; le colonel Renson, administrateur du bulletin et le colonel BEM hre Borgniet, administrateur-conseiller de la Fraternelle.



Le salut aux Drapeaux et la minute de recueillement pour les morts.

Une fois de plus, comme c'est leur impérieux devoir, toutes les sections répondirent affirmativement à l'appel de leur nom. Le procès-verbal de l'assemblée précédente et les divers rapports, lesquels avaient été examinés durant toute une journée par les délégués des sections, furent adoptés sans discussion et décharge de gestion fut donnée au conseil d'administration. Le budget 1975-1976 fut de même approuvé et la cotisation fédérale maintenue à 50 francs.

Aux élections statutaires, Joseph André fut réélu vice-président national, le colonel André Lalière administrateur-conseiller et Charles Grimonster, trésorier national adjoint. Il fut décidé de laisser vacante, en signe de deuil, jusqu'à l'année prochaine, la vice-présidence que notre regretté ami Robert Lepage a exercée pendant plus de trente ans. Les administrateurs représentant les sections furent, à leur tour, tous réélus et le président de la section de Florenville, Roger François vint se joindre à eux.

Une modification proposée aux statuts, en ce qui concerne les vice-présidences nationales, fut expliquée par le président : elle a pour objet de fixer une formule de répartition géographique plus souple. Adoption unanime. Le congrès 1977 aura lieu à Martelange ou à Bastogne. Le conseil d'administration en décidera.

Après approbation par applaudissements des télégrammes de fidélité aux Souverains et au Roi Léopold, vint la remise des honneurs et récompenses : d'abord, un béret vert à Viviane Lambert, fille du porte-drapeau de Marche-en-Famenne qui fut nommée trompette

officiel de la Fraternelle et interpréta avec maestria la sonnerie Aux Champs devant l'assemblée debout. Puis, le président national remit les diplômes d'honneur de porte-drapeau (dix ans de service minimum) à Joseph Gillet de la section d'Erezée et à Edouard Michel de la section de Huy. M. le Ministre Olivier procéda alors à la remise de décorations dans les Ordres nationaux à Victor Lefebvre, secrétaire-trésorier de la section de Bastogne (Chevalier de l'Ordre de la Couronne); Donia Widart, vice-président de la section de Houffalize (Palmes d'or de l'Ordre de la Couronne), et de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II à Emile Colson, secrétaire-trésorier de la section de Bertrix, Emile Gousse, trésorier de la section de Vielsalm et René Piedboeuf, vice-président national et président de la section Liège-Verriers. Ce fut ensuite la remise des médailles de mérite de la Fraternelle par le président d'honneur et les vice-



Vue partielle de la salle.

présidents. La liste des lauréats figure par ailleurs.

L'allocution de clôture du général Champion souleva de longues ovations. Le président national proposa, avec l'approbation de tous, d'en faire la motion finale du congrès et déclara close la 31^e assemblée générale.

Sur quoi, et sans plus de retard, car il n'était pas loin de 13 h 30, on servit le délicieux vin d'honneur offert par l'administration communale.

LE CHAPITEAU

Les congressistes n'étaient pas au bout de leurs surprises, car sur le terrain de football on avait dressé pour les accueillir un immense chapiteau où il y eut bientôt une ambiance du tonnerre. Dame, plus de huit cents personnes. Et au bruit des mandibules s'ajoutait la musique, puis bientôt les attractions de la gracieuse Liz Flower du théâtre de la Gaîté à Bruxelles. Le menu était copieux et varié, les boissons coulaient à flots, l'animation était à son comble. Une rude journée!...

A l'année prochaine!... Et bravo encore à l'ami Yvon Lomré et à tous ses collaborateurs, de même qu'à tous ceux qui furent de cette journée inoubliable!

Yvon Lomré, président de la section organisatrice, aurait souhaité adresser un message aux congressistes. Il est reporté au prochain numéro.

LE DISCOURS DU PRESIDENT NATIONAL :

REMERCIEMENTS

Le président commence par remercier tous ceux qui ont contribué à l'organisation et, partant, à la réussite de ce congrès et plus particulièrement la section d'Erezée et son président Yvon Lomré. Remerciements chaleureux aussi au doyen d'Erezée, l'abbé Wenkin et aux curés Dubois et Meurisse; aux Bardes de la Meuse et leur directeur M. Grapotte et à l'organiste, M. Verrees, ainsi qu'aux sociétés de musique et à leurs majorettes.

Les autorités communales, le syndicat d'initiative, les commerçants, toute la population ont apporté leur concours.

Le président exprime sa reconnaissance à tous ceux qui ont contribué financièrement à couvrir les frais considérables engagés soit par des subventions, soit par contributions personnelles. Et il cite la commune d'Erezée (30.000 F), le Syndicat d'Initiative (7.500 F), les promesses des communes de Doxchamps, La Roche, Heyd, Odeigne, Ndeux, Soy et Wéris; le député permanent Robert Schröder (2.000 F), le député-bourgmestre de Schaerbeek, Roger Nols (1000 F), Mme Dombret (1000 F), le Tiercé franco-belge de Barvaux (1000 F). Une grande solidarité s'est manifestée au sein de la Fraternelle : la caisse nationale intervient pour 20.000 F + un subsidé de 25 F par participant au déjeuner; Brabant: 8.000 F + 100 F pour chacun de ses membres; 1 ChA : 5.000 F; Houffalize : 25 F par membre inscrit. Certains transports par autocars sont gratuits.

Le 3^e Chasseurs Ardennais mérite un remerciement particulier pour son aide, et spécialement le lieutenant-colonel Bertrand et l'adjudant de Corps Van Den Meerseeche.



HOMMAGE AUX MORTS

Le président national évoque alors la mémoire de tous ceux qui nous ont quittés depuis le dernier congrès. Ne pouvant les énumérer tous, il évoque plus particulièrement le 1^{er} vice-président Robert Lepage, l'aumônier divisionnaire Edmond Lallemand, Léon Dombret, vice-président de la section organisatrice, Ch. Ballaux de Rochefort, le colonel Colpaert, ancien commandant du 3 ChA, Jean Delré de la section de Vielsalm, Jean Dom, président de la section de Saint-Hubert, M^r Jamar de Bolsée, A. Lonchay, bourgmestre de Grandménil, l'adjudant Messens, Aristide Polleur, porte-drapeau de la section de Liège, le colonel Racot, vice-président de la section de Houffalize, le commandant Saint-Maux et J. Swinnen, ancien trésorier de la section de Namur, lesquels ont tous bien mérité de la Fraternelle.



Autre vue partielle.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Suivent diverses communications : une pensée pour Paul Talbot, secrétaire-trésorier de Virton, frappé il y a quelques mois d'un mal implacable. Notre ami, René Dubucq abandonne le 1^{er} juin la direction générale de l'ONAC où il a rendu tant de services. Nos amis Crochet et Guiot ont pris leur retraite eux aussi. Le président et Mme Eppe ont célébré leurs noces d'or. Les trois derniers Chasseurs Ardennais de 1940, les généraux Bergelz, Gerits et Groven quittent le service actif cette année. Viennent également d'être admis à la retraite le colonel Stenuit, les lieutenants-colonels Borboux et Delogne, le major Kœune. Les majors Debroux et Humblet ont été promus lieutenants-colonels. Le colonel BEM Liebens a été placé à la tête de la 7^e Brigade d'Infanterie blindée. Le lieutenant-colonel Lefebvre reprendra dans quelques jours le commandement du 1 ChA et le major Brisy dans quelques mois celui du 3 ChA. Le capitaine-commandant Cauffmann, ancien des 1 et 3 ChA, a été nommé officier d'ordonnance du Roi.

Sont présentés à l'assemblée les nouveaux présidents de sections : Jean Goffart pour St-Hubert et Albert Gustin, pour le Brabant, auquel succède comme trésorier, Auguste Colle. Enfin — last but not least — un Chasseur Ardennais, Edmond Schmitz est devenu directeur général des Contributions directes.

LA VIE DE LA FRATERNELLE

La Fraternelle continue de connaître une grande activité, tant au niveau national qu'à celui de la plupart de ses sections; elle est largement reflétée dans notre bulletin. Ce dernier continue d'être l'organe de liaison, apprécié, je crois, entre tous les membres. Il représente plus des trois quarts des dépenses au plan national.

Le président rappelle alors les grandes journées de 1975 : le congrès triomphal de Florenville, l'inauguration de la place des Chasseurs Ardennais à Ciney, l'hommage à François Bovesse à Namur, et enfin, comme couronnement, l'inauguration du nouveau monument national à Martelange.

LES DROITS

Le président commente alors succinctement les mesures annoncées par le gouvernement en faveur des victimes de la guerre, il s'élève avec force contre le saupoudrage que cela représente et surtout contre le fait que les combattants en uniforme sont, une fois de plus, oubliés et dédaignés, au profit parfois des victimes accidentelles. (cf. notre éditorial).

AMNISTIE

Viennent alors les points les plus importants des discours présidentiel que nous reproduisons presque intégralement.

« On a vu se multiplier ces temps derniers des initiatives, motions, déclarations, manifestes, etc... en faveur de l'amnistie pour les traités de la dernière guerre. Cela constituerait une solution définitive aux problèmes de l'épuration, plus de trente ans après la fin de la guerre. Ce serait un geste de réconciliation nationale qui viendrait opportunément, car on n'a pas reculé devant l'impudence et l'indécence de rapprocher la revendication de la célébration des vingt-cinq ans de règne du roi.

Ce qui est particulièrement regrettable, c'est que ces initiatives proviennent presque exclusivement d'une seule région du pays et qu'un seul parti dans cette région — mais pas tous ses membres — se déclare opposé à l'amnistie. On y est terrorisé par des bandes organisées. Et tout cela constitue un danger supplémentaire pour l'unité du pays.

Ce qui est plus regrettable encore, c'est que d'éminentes personnalités, toutes flamandes, appuient ouvertement les auteurs de libelles et de manifestes : 430 bourgmestres, 200 personnalités provenant des milieux académiques, culturels, économiques et sociaux, dont l'ancien président des Syndicats chrétiens, le président du Mouvement Ouvrier Chrétien en Flandre et surtout le cardinal Suenens. Quand on occupe le siège qui fut celui du cardinal Mercier, quand on remplit au sein de l'Eglise des fonctions aussi éminentes que le Primat de Belgique, on n'a pas le droit de prendre parti dans une telle affaire (Vifs applaudissements).

Tantôt, dans son allocution de clôture, le général Champion traitera de l'aspect moral et philosophique du problème. Pour moi, je demeurerai cantonné dans les questions pratiques. Et d'abord pour souligner que toutes les possibilités de mesures de clémence individuelles existent. La plupart des inciviques — pardon, des ex-inciviques — en ont profité. Si certaines dispositions doivent encore être prises pour démêler par exemple des situations juridiques complexes ou des cas sociaux, les associations patriotiques sont prêtes à les envisager. La procédure dite de réhabilitation est fort simple. Nous voulons parler de réhabilitation au sens juridique du mot et non au sens figuré qui signifie réparation morale, restitution à quelqu'un de l'estime qu'il a perdue à tort.

Mais il y a une grande différence entre REHABILITATION et AMNISTIE.

La réhabilitation relève des incapacités juridiques et des déchéances; elle restitue les droits politiques et autres. La condamnation est effacée. L'amnistie, c'est le pardon général. On efface le fait punissable. C'est une mesure législative qui a pour effet de faire disparaître le caractère même de délit dans les actes commis envers la patrie. Les poursuites sont arrêtées et les condamnations anéanties.

Arrêtons-nous encore aux différences entre les deux termes : la réhabilitation doit être demandée individuellement, l'amnistie ne

requiert aucune demande; pour être réhabilité, il faut faire preuve d'amendement, manifester un regret : pour l'amnistie rien; pour être réhabilité, il faut avoir purgé sa peine, avec les remises successives, avoir payé ses amendes, etc...; pour l'amnistie, non; la réhabilitation n'est accordée qu'à ceux qui se sont présentés à leurs juges, l'amnistie est accordée sans aucune condition; en résumé, la réhabilitation agit dans le futur tandis que l'amnistie rétroagit.

La réhabilitation efface la condamnation mais non la faute alors que l'amnistie efface le fait punissable lui-même.

L'objectif des partisans de l'amnistie est à la fois sentimental et d'ordre matériel. Comme il n'y aurait plus eu de fautes, on pourrait glorifier la collaboration et ses auteurs. Mais on pourrait aussi récupérer, avec tous les arriérés, des traitements, pensions, rentes, dommages de guerre, etc... On ne pourrait empêcher aucun exilé de rentrer en Belgique s'il n'a été privé de sa nationalité et on ne pourrait poursuivre ces derniers s'ils venaient parader chez nous. Même Degrelle!

LE SERMENT DU SOLDAT SOVIETIQUE

Voici la formule de serment du soldat soviétique telle qu'elle a paru en traduction dans « Le Figaro » des 28 et 29 février 1976 :

« Moi, citoyen de l'Union soviétique, en entrant dans les rangs des forces armées, je jure d'être un soldat d'honneur, brave, discipliné, vigilant, d'observer scrupuleusement le secret militaire et le secret d'Etat, d'exécuter sans murmurer tous les règlements et ordres émanant de mes chefs.

Je jure d'étudier consciencieusement les questions militaires, d'entretenir avec soin le matériel de guerre, et d'être jusqu'à mon dernier souffle dévoué à mon peuple, à ma patrie et au gouvernement soviétique.

Sur ordre du gouvernement soviétique, je serai toujours prêt à défendre ma patrie, l'Union soviétique. En tant que soldat des forces armées, je jure de la défendre courageusement, avec adresse, dans la dignité et dans l'honneur, sans épargner ni mon sang ni ma vie, pour remporter sur les ennemis une victoire totale.

Si je venais à transgresser ce serment solennel, que le châtimement sévère de la loi soviétique s'abatte sur moi. »

Et que cet exposé soit pour nous l'occasion de nous élever contre ceux qui voudraient — et veulent — présenter les anciens des Brigades SS qui sont allés se battre sur les fronts de l'Est, comme des sortes de héros d'une croisade antibolchevique.

Je le dis clairement : l'OTAN est une alliance défensive. L'URSS a été notre alliée durant la dernière guerre. Elle a joué un rôle essentiel dans l'écrasement des Nazis et de ses alliés totalitaires. C'est le pays qui a subi le plus de pertes matérielles

et en vies humaines avec la Pologne. Aujourd'hui encore, le peuple d'Union soviétique est notre ami. Il ne nous a jamais envahis, ni conquis. Bien sûr, il existe entre nous de profondes divergences philosophiques et politiques, mais elles se situent davantage sur les plans de la conception du régime politique et des libertés individuelles; essentielles pour nous.

CONCLUSION

En partant de là, et pour conclure, je veux souligner à nouveau que nous vivons une mutation profonde, que les Occidentaux, avec leur société de plus en plus exclusivement matérialiste, mercantile et fondée sur le profitariat, ne sont plus les maîtres du monde; qu'il faudra qu'ils consentent des concessions et des sacrifices s'ils ne veulent pas être tous un jour « communistes », comme l'a prédit le général Salan. Toujours plus de richesses, toujours plus de confort, conduisant à ce que les riches deviennent de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. Les pauvres se révolteront un jour; ils représentent plus des trois quarts des habitants de notre planète; et ils trouveront des guides et des armes (Voyez l'exemple de la Chine qui tout le monde redoute déjà). Les écarts entre les niveaux de vie sont devenus intolérables. Selon une étude de la Banque mondiale reçue cette semaine, 43 pays, comptant 1,2 milliard d'habitants ont un revenu individuel inférieur à 200 dollars l'an (Moyenne 120 dollars) tandis que 12 pays, dont nous sommes, ont un revenu annuel per capita supérieur à 5000 dollars (Moyenne 5970). Et ils comptent 316 millions d'âmes sur 4 milliards. Ajoutons encore que pour 52 pays, le revenu va de 200 à 499 dollars (Moyenne 280) et ils comptent 1184 millions d'habitants. Cela fait que 2,5 milliards d'habitants de la terre ont moins de 500 dollars par an pour vivre.

Un grand quotidien français (« Le Figaro ») conduit actuellement une vaste enquête sur le thème « Réformes ou révolution ». En analysant le malaise de notre société occidentale, il traite successivement les sujets suivants : « Il n'y a plus de patrons — Il n'y a plus de gouvernement — Il n'y a plus d'autorité — Il n'y a plus de famille — Il n'y a plus de morale ». Il aurait pu et dû ajouter « Il n'y a plus de patrie ». Car, qui ose encore en Occident prononcer ce mot sans paraître ridicule aux yeux de la plupart. Mais ce mot a toujours un sens dans d'autres pays. »

Et le président donne alors lecture du serment que doivent prononcer les jeunes soldats soviétiques avant d'effectuer de deux à quatre ans de service militaire, texte que nous reproduisons ci-contre. Et il termine ainsi :

« Imaginez un peu qu'on veuille imposer à nos jeunes soldats une formule de serment représentant le quart de la moitié du commencement de celle du soldat soviétique, qu'est-ce qu'on entendrait comme hurlements, beuglements, mugissements, braillements, railleries et ricanements à... la RTB!... »

MEDAILLE D'OR (1)

Section d'Erezée
Joseph BAUDOIN
Secrétaire-Trésorier de la section régionale d'Erezée

MEDAILLES D'ARGENT (14)

Section de Bastogne-Sibret-Martelange
Armand SCHMITZ
Bastogne
Louis SCHMITZ
Bastogne

Section du Brabant
René STRAINCHAMPS
Vice-Président de la section du Brabant
Bruxelles
Jean LEDOUX
Bruxelles

Section d'Erezée
Charles DEFAYS
Erezée

Valmy DOCQUIER
Dochamps
Joseph GILLET
Odeigne
Victor SELECK
Dochamps

Section de Houffalize
Joseph COLLEAUX
Sohier

Albert SELECK
Rettigny (Cherain)
Joseph SULBOUT
Wandebourcy (Tavigny)

Section de Marche-en-Famenne
Désiré PIRLOT
Président de la section régionale de Marche-en-Famenne
Waha

Section de Neufchâteau-Libramongt
René POIRRIER
Vice-Président de la section régionale de Neufchâteau-Libramongt
Sainte-Marie-Chevigny

Section 1 ChA
Major Robert KILESTE

MEDAILLES DE BRONZE (49)

Section de Bastogne-Sibret-Martelange
Armand DEPREEZ
Noville

Henri GRANDJEAN
Martelange
Albert LECOCCO
Moinet (Longvilly)

MEDAILLES DU MERITE (Promotion 1976)



Le vaillant secrétaire-trésorier de la section d'Erezée, Joseph Baudoin, reçoit des mains du général Champion la Médaille d'Or.

Albert LOELTZ
Warnach (Tintange)
Henri LOUIS
Vaux (Noville)
Alphonse MARECHAL
Atheth
Théophile PRIEUR
Volaiville (Witry)
René ROSIERE
Volaiville (Witry)

Joseph SINNER
Martelange

Section du Brabant
Charles DESMET
Ruyssbroeck

Section d'Erezée
Aimé BONJEAN
Erezée

Jean BONMARIAGE
Mormont
René CHIGNESSE
Liège

Robert COLLIGNON
Erezée
Louis de FISENNE
Soy

Jean DETROZ
Dochamps

Ariste DEVAHIVE
Harre

Antoine DOCQUIER
Marche-en-Famenne

Joseph HENET
Heyd

Albert HESBOIS
Soy

Gilbert HUBIN
Tohogne

Cyrille LESCRENIER
Melreux (Hotton)

Fernand LESPAGNARD
Erezée

Jean MATHIAS
La Roche-en-Ardenne

Joseph MEYS
Terwagne

Henri MICHOTTE
Grandménil

Rodolphe MOLHAND
Odeigne

Ghislain PIRSON
Wéris

Léon PIRSON
Grandménil

Emile REMACLE
Odeigne

Nestor REMY
Heyd

Albert RICHEL
Hampteau

Cyrille ROUXHET
Grandménil

Auguste TOUSSAINT
Bourgmestre
Grune

Section de Houffalize
Clément DOCK
Rochefort

François ETIENNE
Rettigny (Cherain)

Omer GUYOT
Haversin (Serinchamps)

Aris LAMBERT
Rochefort

Jules WIRTZ
Rochefort

Section de Huy

Léopold de DORMALE
Flémalle-Grande

Gustave MORSA
Anthit

Section de Marche-en-Famenne

Marc DEVILLE
Secrétaire-Trésorier de la section régionale de Marche-en-Famenne

Adolphe PONCIN
Jemeppe (Hargimont)

Jean ROCHETTE
Waha

Victor WAGNER
Porte-Drapeau de la section régionale Marche-en-Famenne

Section de Neufchâteau-Libramongt

Jean FRANÇOIS
Délégué local
Libramont

Hubert HERMAND
Délégué local
Libramont

Section de Vielsalm

Jean-Marie BOULANGE
Vielsalm

Antoine SCHUTZ
Saint-Viith

EREZEE

Résultats du tirage de la LOTERIE de la FRATERNELLE des CHASSEURS ARDENNAIS - Section d'EREZEE et environs. (25/04/76)

Lot des billets de couverture (1 bon d'achat de 3.000 francs) : Billet n° 1043.

GROS LOT (une moto) : Billet n° 16.099.

Lot 2 (une mini-cassette) : Billet n° 26.165.

Divers autres lots numérotés de 3 à 102 :

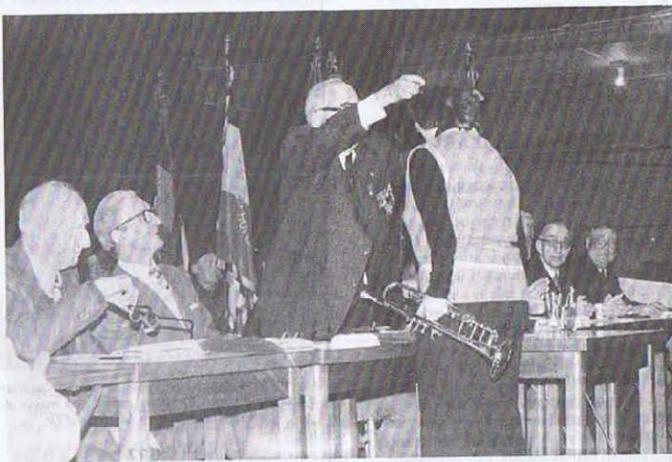
Lot	= billet n°	Lot	= billet n°
3	17.524	53	11.254
4	20.946	54	23.408
5	20.799	55	27.061
6	13.671	56	23.112
7	13.482	57	12.751
8	20.515	58	21.294
9	13.863	59	13.897
10	24.888	60	13.803
11	27.174	61	10.184
12	20.812	62	22.854
13	22.991	63	20.563
14	17.832	64	26.880
15	10.954	65	14.858
16	15.696	66	25.472
17	20.659	67	16.701
18	22.113	68	13.437
19	20.109	69	25.842
20	25.669	70	12.889
21	14.520	71	14.476
22	26.421	72	27.485
23	27.750	73	27.819
24	11.225	74	11.470
25	14.081	75	20.413
26	17.641	76	24.462
27	17.698	77	17.413
28	14.321	78	23.985
29	23.808	79	20.265
30	15.276	80	20.588
31	12.806	81	14.033
32	10.195	82	13.520
33	20.401	83	17.433
34	24.686	84	15.845
35	17.590	85	21.906
36	24.150	86	12.331
37	25.133	87	24.568
38	15.050	88	23.424
39	24.635	89	27.199
40	27.851	90	20.554
41	17.480	91	22.679
42	15.384	92	11.324
43	11.333	93	25.020
44	17.736	94	22.421
45	23.347	95	16.282
46	23.331	96	25.914
47	25.775	97	14.990
48	10.395	98	22.873
49	22.699	99	14.243
50	27.460	100	24.422
51	17.717	101	16.038
52	12.979	102	10.181

Les titulaires de billets gagnants sont invités à s'adresser au président ou au secrétaire de la section d'Erezée.

DERNIERE MINUTE

DECES

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès à Louvain, le 8 juin, à l'âge de 63 ans, de notre camarade Charles Defays, d'Erezée, porte-drapeau des Anciens du Roi Albert, qui avait reçu notre Médaille d'Argent au dernier Congrès. Nos condoléances émues à son épouse et à sa famille.



Viviane Wagner, de Marche-en-Famenne, reçoit un baret vert comme trompette d'honneur de la Fraternelle.



Diplômes d'honneur de porte-drapeau (10 ans de service) pour Joseph Gillot (en haut) de la section d'Erezée et Joseph Michel (en bas) de la section de Huy. Deux dévoués exemplaires.

HONNEURS...

... ET DISTINCTIONS HONORIFIQUES



DANS LES ORDRES NATIONAUX

Distinctions honorifiques dans les Ordres nationaux (cf. notre compte rendu) en haut à Victor Lefebvre et Donia Widart ; en bas, à Emile Colson, Emile Goosse et René Piedbœuf. C'est M. Louis Olivier, ministre des Classes Moyennes, qui remet les décorations. Emile Goosse a été raté par l'opérateur-photographe et nous le montrons de dos, congratué par le président national.



N.B. : Toutes les photos du Congrès sont de l'adjudant Marcel Leuris, secrétaire de la section 1 ChA.

ALLOCUTION FINALE DU GENERAL e.r. L. CHAMPION, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA FRATERNELLE

L'actualité m'oblige à évoquer pour vous, non pas un problème de politique courante, mais une question de principe en matière de moralité politique. Je veux parler de la dernière tentative en date, visant à l'amnistie pour faits de collaboration avec l'ennemi en temps de guerre.

Car c'est de cela qu'il s'agit, et non pas seulement «d'effacer les séquelles de la répression», selon la formule lénifiante inventée pour masquer la réalité des choses.

Est-ce à dire que la communauté tout entière des anciens combattants, des prisonniers politiques et des prisonniers de guerre, des résistants et des victimes de l'occupant désirerait se complaire, avec tous les tenants du civisme en Belgique, dans une sorte de vigilance partisane dominée par la haine? Personne ne peut le croire, qui s'en tient aux faits. Et les gestes de «réconciliation nationale», comme on dit, n'ont nul besoin de nouveaux textes légaux pour s'exprimer en tous domaines, sauf celui d'une réhabilitation morale entraînant jusqu'à l'absurde, sinon jusqu'à l'odieux, les «réparations» matérielles.

Que les dirigeants de ce pays, sous quelque forme qu'on lui donne dans l'avenir, y prennent garde : la réhabilitation de la trahison civique dans le passé préparera toujours les trahisons de l'avenir, et envers quelque expression de l'Etat que l'on puisse prétendre établir.

C'est pourquoi les Chasseurs Ardennais, comme je vous l'ai dit l'an dernier, hommes libres de ce temps pour avoir su ce que c'est que de défendre la liberté, citoyens de leur Etat pour en avoir fourni la preuve en en payant le prix, défenseurs de leur cité qui rassemble tout ce à quoi ils tiennent, ne se résoudront jamais, jusqu'au bout de leur vie consciente, à ce que l'effacement progressif de l'esprit civique confonde finalement, dans notre pays, les morts de toutes les causes dans une même dérision.



TELEGRAMMES

A Leurs Majestés le Roi et la Reine
Château de Laeken

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais, tenant congrès national à Erezée, adresse à Leurs Majestés le Roi et la Reine ses sentiments d'attachement et de loyalisme. Plus que jamais, en cette année célébrant le XXV^e anniversaire du règne de Sa Majesté le Roi, ce dernier incarne l'union de la Belgique et de tous les Belges.

Albert HUBERT,
Président national.

A Sa Majesté le Roi Léopold
Domaine d'Argenteuil
1410 Waterloo

Réunis en congrès national à Erezée, les Chasseurs Ardennais renouvellent à Votre Majesté l'expression de leur profond respect et de leur fidélité dans le souvenir.

Albert HUBERT,
Président national.

Erezée, 25 avril 1976.

REPONSES

Maison Militaire du Roi

Le 3 mai 1976

Monsieur le Président national,

Le Roi et la Reine ont été très sensibles aux sentiments de loyalisme et d'attachement que vous leur avez exprimés à l'occasion de la célébration des 25 ans de règne de Sa Majesté.

Les Souverains me chargent de l'honneur de vous transmettre, ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, leurs sincères remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur le Président national, je vous prie, l'assurance de ma considération très distinguée.

(Sé) Le Lieutenant général BLONDIAU,
Chef de la Maison Militaire du Roi.

Domaine d'Argenteuil

Le 30 avril 1976

Monsieur le Président,

Le Roi Léopold a pris connaissance du télégramme de respect et de fidélité dans le souvenir que les Membres des Fraternelles des Chasseurs Ardennais ont tenu à Lui adresser à l'occasion de leur congrès national à Erezée.

Le Roi Léopold a été très sensible à ce témoignage de loyalisme et m'a chargé de vous transmettre, ainsi qu'à ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, ses sincères remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

(Sé)
Colonel B.E.M. Baron van CAUBERGH,
Aide de Camp du Roi Léopold.

1914 - 1918

FRATERNELLE

des
Anciens Combattants du 10^e de Ligne

NAMUR - TERMONDE - YSER - ESSEN - CORTEMARCK

Président - Voorzitter

C. BEKE
J. Van Arteveldeplein, 69
9000 Gent
Tél. (091) 25.49.92



1914 - 1918

VERBROEDERING

der
Oud-Strijders van het 10^e Linië

NAMEN - DENDERMONDE - IJZER - ESSEN - KORTEMARCK

Secrétaire/Treasorier
Secretaris/Schaltbewaarder

FRANS ARIAS
Av. de Limburg Strum. 170
1310 Wemmel
Tél. (02) 479.13.43

Le Billet du Président

Il n'est pas toujours aisé de trouver une matière intéressante pour remplir un texte, fût-il un simple «Billet». Celui-ci, cependant, me remplit d'aise car en très peu de mots, je pourrai dire de bonnes et grandes choses, de ces choses qui pour nous, enfants de bonne race de Flandre et de Wallonie, signifient que l'enthousiasme, la chaleur et la jeunesse de cœur ne sont pas toujours de vains mots. A preuve, les moments que nous venons de vivre à Gand, en grande liesse pour la visite des Souverains. Gand est belge, Gand est royaliste. Oh! je sais bien qu'il ne faut pas attendre des fils de Van Artevelde, l'exubérance ou l'extrémisation bruyante de leurs sentiments, non, ils sont bien trop «Strop» pour ça, et c'est intérieurement que brûle leur enthousiasme, avec néanmoins quelques flambées subites qui les poussent à lâcher un court mais tonitruant «Vive le Roi, Vive la Reine» tout en s'écrasant mutuellement pour mieux s'approcher de la voiture royale voire à déborder le service d'ordre ou faire plier une barrière Nadar.

Oui, nous avons vu et vécu cet instant où le peuple, masse de gens de toutes conditions, de tous âges, et principalement jeunes, enfants aussi, ont salué Ceux qui, pour eux, continuent de représenter à travers et malgré toutes les manigances, subversions et autres combines de basse politique linguistique et séparatiste, l'Idéal pour une Belgique libre et prospère.

Et cette fois, vous avez pu vous rendre compte, pauvre Piet De Pauw et consorts que, malgré votre piteux essai de perturber par quelques misérables cris, la visite du Roi dans une ville de votre hypothétique et stupide république Flandre, que cette ville-là vous a écrasés plus par son dédain que par ses cris. N'oubliez pas «PIET le Liégeois» que le cœur gantois est teinté aux trois couleurs-Belgique. Il n'y a que les imbéciles qui l'ignorent.

Encore un petit mot. Je viens tout juste de recevoir de la part du Président National de la Fraternelle des ChA, M. A. Hubert, une lettre me faisant savoir qu'il a trouvé dans la «Gazet van Antwerpen» un communiqué, dont il me transmet par ailleurs la photocopie, parlant d'un ancien soldat du 10^e de Ligne, Heineke Van Hal, qui aurait terminé son service avec le grade de lieutenant et qui fêtera bientôt son centenaire. Puis-je demander à ceux qui l'ont connu de lui adresser leurs congratulations? En ce qui concerne la Fraternelle et moi-même, je ne l'ai trouvé sur aucune liste des membres, ce qui ne nous empêche pas de lui dire, si le hasard veut que ce texte lui tombe sous les yeux «Ad multos Annos».

C.B.

Het Briefje van de Voorzitter

Het is niet altijd gemakkelijk zo maar een tekst uit te halen om een briefje op te stellen waarvan men de zekerheid koerstert dat zijn lezer het interessant zal vinden. Nu heb ik er toch eenje, heel zeker kort maar mijn zinnens van goed allooi. Het zal me immers toelaten om in weinige woorden goede en waardevolle aangelegenheden mede te delen. Het gaat om het bezoek dat ons Koninklijk Ehepaar deed aan onze goeie stad Gent. Wat eens deugdelijk iets voor gezonde en kloekke jongens van Vlaamsch en Waalsch ras, te kunnen oordelen over de geestdrift en de warme gehechtheid aan ons langsheen het symbool van Diegene die onze Eendracht en onze Macht verpersoonlijken. Want dat is't dat we begroeten in ons Vorstenhuis.

Och, ik weet wel dat men van een Gentenaar geen al te luidruchtige «Leve» of «Bravo's» moet verwachten, dit ligt nu zo maar in 'n Strop zijn karakter niet. Meestal gebeurd alles zomaar innerlijk, naar de hartkant op. Hetgeen soms niet belet-wij waren er ooggetuige van — dat er hier en daar zo maar ineens een vloed opwelt met het gevolg van massadrinking die de ordedienst overrompelt en zelfs de Nadar-barrieren een felle drukking doet onderstaan.

Te meer dat als we van massa spreken dat het een echte massa betekend, geen honderd, geen duizend, een massa zeggen wij; dit betekend oude, mannen vrouwen, grote, kleine en wel speciaal jeugd en kinderen. Wat een genot in onze levenswinterdagen zulkeen schouwspel nog eens te hebben kunnen bijwonen. Ik zeg het luidop: «Gent is een grote Belgisch en Koningsgezinde Stad».

En wat nu met u Piet De Pauw? Wat te denken van uw toekomstige republiek Vlaanderen? Of telt u de Artevelde-zonen niet als Vlamingen misschien? Och kom, u weet het zeker, maar het deert u te moeten bekennen dat hun hart gekleurd is met de belgische driekleur en zodoende al uw hatelijk politiek van zich afwerpt op een plaats die u wel kent maar dat een deftige pen weigert neer te schrijven.

Nog een klein notatje. Nationaal Voorzitter der Verb. Ardense Jagers, de Heer A. Hubert liet me zoeven weten alsdat een zekere Heineke Van Hal, oudgediende van het 10de Linië (oud-luitenant) weldra zijn honderdjarige leeftijd zou vieren. Wat onze Verbroedering betreft is die man onbekend. Misschien zijn er onder u die hem kennen en zodoende hem kunnen hun gelukwensen sturen. Wat ons betreft wij doen het volgaarne en samen zeggen we hen: «Ad multos Annos».

C.B.

ARLON

Bastogne - Martelange - Sibret

SOUVENONS-NOUS DE :

— Joseph Fautré, conseiller communal, président de la section F.N.A.P.G. de Bastogne;
— Mme Vve François Meis, de Bastogne;
— François Wauthélet de Bastogne;
— Léon Liégeois de Tillet.
Une délegation avec drapeau a assisté à ces enterrements.
Nous remercions à toutes ces familles dans la peine nos sincères condoléances.

MARIAGES :

— M. André Besseling, fils de Joseph Besseling de Salvacourt, et Mlle Bernadette Krémer de Sibret;
— Mlle Madeleine Lefebvre, fille de Victor Lefebvre, secrétaire-trésorier de la section de Bastogne, et M. Francis Smal de Jumet;
— Mlle Annie Maréchal, fille de Albert Maréchal de Noville, et M. Angelo Salatino de Luxembourg.
A ces jeunes époux, plein succès sur le chemin de la vie.

ACTIVITES :

* Début avril, en l'hôtel de ville de Bastogne, plusieurs dizaines de membres ont assisté à l'assemblée générale : parmi eux, quelques nouvelles figures. C'est au cours de cette réunion que le programme de l'année a été tracé.
* Au congrès d'Erezée, nous étions septante de la section.

* Le 10 mai, au soir, nous nous retrouvions au monument Cady pour la cérémonie annuelle. La messe fut célébrée par M. l'abbé Galand, doyen de Bastogne. Outre les drapeaux des associations patriotiques, de nombreuses personnalités civiles et militaires, des membres de la famille Cady, des Chasseurs Ardennais des sections voisines et une foule nombreuse ont suivi, avec recueillement, la cérémonie liturgique.

* Le 30 mai, à Vinkt, une quarantaine de membres ont assisté aux différentes cérémonies.
* La marche du souvenir et de l'amitié nous verra nombreux à Martelange, au monument national, et à Bastogne, au monument Cady.

BERTRIX

BANQUET ANNUEL

Ci-après le compte-rendu du journal «L'Avenir» relatant cette belle soirée :

EXCELLENTE AMBIANCE A L'ASSEMBLEE DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Ce rendez-vous annuel de la régionale de Bertrix des Chasseurs Ardennais a connu un succès inspiré. Grâce à Emile Colson, secrétaire de la fraternelle, tout fut parfait.

Le président, Edouard Klels, a ouvert cette soirée par les souhaits d'usage et rappelé les noms des disparus depuis un an : Soreil Gustave, de Beausaint; Nicolas Hausman, de Framont; Gaston Roblet, de Saint-Médard; Gilbert Simon, de Bertrix; Piquart, d'Auby; Lepage, vice-président national, de Vance.

Après la minute d'hommage, le président remettait au porte-drapeau, M. Joseph Giltaire, la médaille de reconnaissance et à Mlle Apolline Collin, le fanion Chasseur Ardennais en récompense des très nombreux services rendus à la Fraternelle depuis sa fondation.

L'assemblée, debout, chanta à pleine voix la « Marche des Chasseurs Ardennais » soutenue par la nouvelle formation musicale de Bertrix. L'hymne national retentit et c'est sous la direction du Commandant Goffart que de nouveau, l'assemblée entonna « La Hure ». C'est dans cette ambiance que débuta la soirée avec le banquet.

Dans l'assemblée on notait, du côté de la Fraternelle, le commandant Goffart, vice-président national et Madame; Mme Botton, membre d'honneur de la Fraternelle; le colonel Moïny, administrateur-conseiller de la Fraternelle et Madame; le colonel Bertrand, chef de corps du 3e Chasseurs Ardennais; les présidents des sections de Namur (M. Gilsoul), de Huy (M. Anselme), du Brabant (M. Gustin), de Houffalize (M. Widart), de Bouillon (M. Hardy).

Le président de la F.N.A.P.G., M. Jean Delogne; le président de la Croix-Rouge de Bertrix et ancien Chasseur Ardennais, M. Lieftrig et Madame; M. Cugnon, bourgmestre de Bertrix et Madame; M. Isidore Colletti, M. Dufour, conseiller communal et Madame; le bourgmestre d'Orgée, M. François étaient également présents.

Les 130 participants, tout en faisant honneur au menu de choix, ne laissèrent à aucun moment la piste ni le micro en chômage. Chants, sketches, contes, danses, firent oublier l'heure et ce n'est qu'au petit jour, qu'anciens et jeunes se quittaient avec regret, mais aussi avec l'espoir de se retrouver au complet l'an prochain.

Un grand bravo au personnel des cuisines, aux musiciens, aux participants et surtout des félicitations pour le secrétaire-organisateur.

Voilà une fraternelle en bonnes mains.

A.L.

HYMENEES

Mlle Jacqueline Piquart de Bertrix et Dominique Galloy de Paliseul, deux enfants de Chasseurs Ardennais de notre section, se sont unis pour le meilleur et pour le pire.
Félicitations chaleureuses de la part de la Fraternelle aux parents et aux jeunes époux.

CONGRES D'EREZE

La section de Bertrix a battu tous les records de présences : au repas nous étions 5 et pour le défilé 13, y compris les épouses; sans être superstitieux, espérons que ce chiffre 13 ne porte pas malheur à la section.

Les absents ont eu tort de ne pas répondre à l'invitation de la section d'Erezée qui, malgré des moyens réduits, a réalisé une cérémonie magnifique et une nouvelle fois nous félicitons tous les dévoués qui ont contribué à sa réussite.

RAPPEL

Le 8/9/1976, Camarades Chasseurs Ardennais, n'oubliez pas d'envoyer votre carte de félicitations à Madame Julie Maljean-Javaux, notre «centenaire» d'Ochamps. Cela lui fera tellement plaisir.

DECORATIONS

Au prochain congrès de Martelange en 1977, la Fraternelle autorise la section régionale de Bertrix à remettre à plusieurs de ses membres (qui ont ou ont eu une activité au sein de leur section) la Médaille du Mérite. Dès à présent, nous demandons aux membres qui se croient autorisés à réclamer cette promotion de remettre leur demande soit au président Klels, soit au secrétaire de la section.

DECES

La section de Bertrix a le regret de vous annoncer le décès (20/5/1976) de son camarade Georges Coulon de Bouillon. A sa veuve et à ses enfants, nous réitérons nos sincères condoléances.

VINKT « SOLIDARITE »

Pour le voyage à Vinkt, la Fraternelle de Bertrix avait loué 2 cars pour 96 places qui représentaient les sections suivantes : 8 de Rochehaut (Bouillon); 30 de Bertrix; 14 de Libramont-Neufchâteau; 3 de Bellefontaine (Etalle); 31 de St-Hubert et 8 d'Erezée. Tous les participants avaient reçu au départ une corcade aux couleurs de la Fraternelle afin d'être... retrouvés pour le retour!!!

BRABANT

NOS PARTICIPATIONS

* Le 25 avril, cinquante-deux de nos membres avaient fait le déplacement pour assister au congrès monumental d'Erezée.

* Le 2 mai, les Chasseurs Ardennais du Brabant étaient à parité pour assister à l'assemblée générale de la Fraternelle du 10^e de Ligne suivie du banquet. Une rencontre avec nos anciens vraiment fraternelle.

* Le 8 mai, par une forte délegation à la Colonne du Congrès, nous avons témoigné de la constance dans le souvenir du jour mémorable de la Libération des camps.

* Le 10 mai, à Temploux, une délegation conduite par le président Gustin a assisté aux cérémonies organisées par la section de Namur en hommage aux victimes des terribles bombardements du 12 mai 1940.

FAIRE-PART DE DECES

— Emile Messens, ancien de 14-18, adjudant aux 2 et 7 ChA, à Bruges, le 12 avril. Les obsèques ayant lieu la veille de Pâques, il nous fut impossible d'envoyer une délegation pour lui rendre nos derniers devoirs. Nous le regrettons d'autant plus que le défunt était une belle figure des Chasseurs Ardennais et un membre très fidèle de notre section.

— Jean Wilmotte, membre effectif, à Ottignies, le 3 mai, des suites d'une longue maladie au cours de laquelle nous avions tenté de lui apporter un réconfort fraternel.

Nous réitérons nos profondes condoléances aux familles des camarades disparus.

COLLECTE DES COTISATIONS 1976... A L'ARRACHE!

Depuis octobre 1975, par la voie notamment de nos circulaires et dernièrement, dans la 1^{re} quinzaine de mai, par quittance postale — dont coût 15 F par envoi — nous réclamons la cotisation dont il faut se libérer pour rester membre de la Fraternelle.

Malgré notre patiente insistance, le résultat reste décevant : 56 envois rentrés avec la mention « absent », 11 « parti sans laisser d'adresse » et 6 « refusé ». Nous ne voulons pas croire à une indifférence délibérée et nous espérons encore que ce dernier rappel réveillera auprès des derniers grands retardataires le désir profond de rester membre de la grande Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

PROMOTION

Notre collègue du comité, Francis Debroux, a été promu lieutenant-colonel de réserve à la date du 26 mars. Nous le félicitons vivement et lui souhaitons un commandement aux Chasseurs Ardennais.

HOUFFALIZE

COTISATIONS

Si nous avons reçu la cotisation pour 1976 de la plupart de nos membres, il en est encore beaucoup qui ne l'ont pas réglée. Nous prions instamment ces derniers de bien vouloir s'en acquitter en la versant au plus tôt au C.C.P. n° 000-0762137-08 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais à Houffalize. En agissant de la sorte, ils éviteront les frais de recouvrement postal qui sont devenus trop onéreux pour que nous puissions les supporter.

DECES

Depuis la mi-février, plusieurs de nos membres nous ont quittés pour un monde meilleur. Il s'agit de MM. Albert Duparque de Houffalize; Ernest Marchal, de Vencimont; René Delvaux, de Ciney; René Detroux, de Verlaine (Tohogne); Jules Corbelle, de Journal (Champlon); Joseph Wilkin, de Noville; Henri André, de Nassogne; Albert Gillet, de Tenneville; Odon Lamette, de Rochefort; Mme Simone Gomrée, de Bruxelles. Il nous faut encore y ajouter M. Jean Davuin, notre dévoué délégué de Nollevaux. A toutes les familles éprouvées, nous réitérons nos condoléances émues.

MARIAGES

Nous avons appris l'union de :
— Mlle Claudette Parizel, fille de notre délégué Lucien Parizel, de Alle s/Semois, et M. Michel Chalenton, de Haing (France);
— M. Pierre Compière, fils de M. René Compière, de Chairière, et Mlle Patricia Despeghel, de Dinant;
— M. Michel Destrée, de Rienne, et Mlle Chantal Parent, fille de M. Alphonse Parent, de Willerzie;
— M. André-Marie Louis, fils de M. Raymond Louis, et Mlle Loly Léonard, tous deux de Heure;

Les noces d'or du président de la section d'Etalle et de Mme Gaston Eppe

Le dimanche 4 avril, toute la commune de Vance a participé à la commémoration du 50^e anniversaire du mariage de M. et Mme Gaston Eppe.

Les jubilaires furent conduits en cortège jusqu'à l'église par l'Harmonie Saint-Joseph dont M. Eppe est le président. Il y eut une messe solennelle, suivie d'une cérémonie d'hommage de la commune. Le bourgmestre José Decolle rappela les mérites de ce couple exemplaire et particulièrement du major Eppe, ancien professeur à l'Institut des Arts et Métiers de Pierard, capitaine, commandant la 3^e Cie du 2 ChA et qui fut cité en 1940 à l'Ordre du jour de sa division et de son régiment, qui depuis plus de trente ans, c'est-à-dire depuis sa création est président de la section régionale d'Etalle de notre Fraternelle et se dévoue dans toutes les activités locales.

Notre photo, prêtée par «L'Avenir du Luxembourg», représente les jubilaires et leur fille entourés des édiles communaux parmi lesquels notre ami Albert Lafontaine, échevin.



(Photo «L'Avenir du Luxembourg»)

— Mlle Eliane Moreau, fille de M. René Moreau, de Gedinne, et M. Jean-Pierre Laffut, de Hautfays;
— Mlle Anita Olivier, fille de M. Henri Olivier, de Rochefort, et M. Léon Laurent, de Wavreille;
— Mlle Anne-Marie André, fille de M. Jean André, de Gedinne, et M. Jean-Pierre Stockmans.

A ces jeunes époux, nos vœux les plus ardents de bonheur et de prospérité.

HUY

HUTOIS VERS EREZÉE...

En ce frisque matin d'avril, tous les Sangliers de Huy ont humé l'air. Nez au sol, l'œil malicieux... panache au vent, avec de joyeux grognements, ils ont pris la piste et s'en sont allés rejoindre ceux d'Erezée et d'aillieurs venus au grand rassemblement annuel.

Et là, les grognements devinrent tumulte! Par dizaines, par centaines, ils descendaient des cotéaux en poussant leur cri de ralliement.

Erezée était transformé en un immense et moissant tapis de bérêts verts sous lesquels les vieilles g... ridées mais enlumines d'un large sourire foinaient de gauche à droite à la recherche d'une autre tronche sympathique connue mais rarement rencontrée.

Des multiples notes claires et colorées parmi cette marée verte: les atours des «dames Sangliers» qui, narguant l'hiver et son grésil, petit nez rougissant pointant hors du col du manteau, étaient venues, aussi nombreuses que d'habitude.

Stoïquement, elles ont bravé la bise et assisté à toutes les cérémonies à l'extérieur. Dominant le tout, partout des drapeaux tricolores et des drapeaux de l'Ardenne claquaient au vent.

Après la cérémonie religieuse et le dépôt de fleurs au Monument au Mort, le long défilé des Anciens fut impeccable, très apprécié et applaudi. Ils ont grimpé la côte comme des jeunes en passant devant les Autorités debout à la tribune, et s'ils soufflaient un peu au sommet en montrant la langue... c'est parce qu'ils avaient soif! L'Assemblée générale fut parfaite et très applaudie par un public attentif qui débordait de la salle.

De nombreuses Médailles du Mérite furent accordées et trois membres de notre section sont décorés: Edouard Michel: diplômé d'honneur du porte-drapeau pour DIX ans d'activité dans cette fonction; Léopold De Dormale: médaille de bronze du mérite; Gustave Morsa: médaille de bronze du mérite.

Trois courageux qui ne marchandent pas leur temps et leur dévouement, trois fidèles à notre devise et que nous félicitons chaleureusement. L'émotion fut grande à leur retour parmi nous et les larmes discrètes d'Yvonne arrosaient son sourire tandis que Jeanne, cachée derrière ses lunettes, mordait ses lèvres nerveusement. Ah, le petit vin blanc arrivé bien à point!!

Réchauffés, réconfortés, nous partons vers la plaine des Sports. Point de football, mais formule originale, inédite, un immense chapiteau nous accueille. Nous nous y engouffrons à près d'un millier. Il y a musique, chauffage, bar, restaurant, attractions, dancing. C'est formidable! Bravo à toute la Section d'Erezée qui a réussi ce coup de maître!

Plus de neige ni de frimas, l'ambiance est explosive!

Dans notre coin, les 30 de la Section de Huy se serrent les coudes autour d'une longue table. L'air pur, ça creuse et c'est la rumba des mandibules. Nous apprécions beaucoup l'excellent menu érezéen. Et quand un insidieux petit courant d'air se faufile sous le bord de la tente et vient caresser les mollets ou titiller nos cheveux, nous nous rapprochons davantage et chacun rit un peu plus de ce petit poisson qui se permet de glisser sous la table pour nous donner des frissons.

Il ne faisait pas chaud à Erezée mais, posez la question, personne n'a eu froid. Étrange, non?

Voilà le résultat de la fraternité, de la chaude amitié dégagée par le millier de Chasseurs Ardennais présents à Erezée.

SOUPER DE RETROUVAILLES

Il aura lieu à Huy le 16 octobre 1976. Souriante et coiffée du bérêt vert, Mairaine Josée vous y accueillera.

Madame Soby et son équipe de cordons-bleus vous mûronneront des délices après un apéritif hilarant qui vous les fera mieux apprécier encore. Musique, bar, tombola, ambiance. Tout un programme pour une joyeuse soirée.

Les invitations vous parviendront vers mi-septembre.

ENTRETIEN DE VOS ETAINS

- Epusseter à sec avec une chamoisette ou de l'ouate.
- Si besoin (vapeurs de cuisine) laver à l'eau chaude légèrement savonneuse (savon ordinaire).

IMPORTANT: Éviter le contact avec tous les détergents et tous les acides, même le vinaigre, car ils vous procureraient les pires déboires.

La patine que les années étalent sur vos étains leur donne une valeur accrue.

LIEGE-VERVIERS

NAISSANCE

Nous avons appris la naissance d'un petit Jean-François au foyer de M. et Mme Delogge, celle-ci étant la fille cadette de notre ami Gérard Vandoren.

Nous avons adressé les vœux de circonstance aux heureux parents et grands-parents.

Notre section a tenu son assemblée générale le 2 avril dernier. Notre président d'honneur, le colonel e.r. Marlière, était avec nous.

Après avoir évoqué le souvenir des membres décédés au cours de l'année écoulée, le secrétaire a fait un relevé de la participation de la section aux différentes manifestations, un exposé des effectifs de la section, et notre trésorier un état de la situation financière.

Suite au décès de notre regretté Aristide Polluer, notre ami Georges Wessel a bien voulu de grand cœur accepter le poste de porte-drapeau.

La réunion s'est terminée par une manifestation de sympathie en l'honneur de notre Président auquel Sa Majesté le Roi vient de conférer la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II pour les éminents services rendus à notre Fraternelle. Des fleurs furent remises à Madame Piedbœuf à cette occasion.

Une seconde réunion s'est tenue à Verviers le 9 avril en vue d'informer plus particulièrement les membres de cette région, de l'activité de la section.

NOUVELLES DES NOTRES

Nous avons à déplorer le décès de notre ami Maurice Drot, décédé à Herstal le 3 avril. Au nom de tous, nous avons présenté les condoléances à la famille.

Notre ami H. Nadin a eu la douleur de perdre son épouse.

La section était représentée aux funérailles.

Marche-en-Famenne

DECES

Nous avons le triste devoir de vous annoncer le décès de nos camarades:

Sgt Firmin Delleriére, le 28/01/76 à Hologne-Waha - 10^e Cie Chabrehez;

Maurice Petron, le 12/02/76 à Rendeux - 8^e Cie; Jules Tremblay, le 01/03/76 à Marche - 8^e Cie;

Un dernier hommage leur a été rendu par une délégation avec drapeau de la section.

Aux familles éprouvées, nous renouvelons nos sincères condoléances...

FORMALITES EN CAS DE DECES:

Dès que le malheur frappe au domicile d'un de nos membres, nous conseillons à la veuve ou aux enfants du défunt de prévenir immédiatement le président ou le secrétaire de la section afin qu'il puisse annoncer le décès par les nécrologies d'un journal et convoquer tous les porte-drapeau des divers groupements patriotiques.

ACTIVITES

* Le 19/03/76, réunion du comité, au cours de laquelle le colonel e.r. Armand Demelene, président des Anciens Combattants de Hotton et membre de la section a été élu vice-président en remplacement du lieutenant Lamborelle (décédé).

Le Président et le secrétaire ont assisté à l'assemblée du comité national le 20/03/76 à Arlon.

Le 25/03/76, une délégation avec drapeau a assisté aux funérailles du cher vice-président national Robert Lepage à Vance.

* Le 25/04/76, Congrès national à Erezée avec importante délégation.

* Le 29/04/76, délégation aux cérémonies d'hommage aux morts du III ChA à Chabrehez et à Rochelival.

Le 30/04/76, délégation avec drapeau à la prise d'armes du III ChA au Parc communal à Vielsalm.

5 Depuis l'assemblée nationale du Comité à Arlon, une soixantaine d'assiettes en étain, commandées au camarade Emile Anselme de Huy, ont été vendues.

UN BEAU GESTE A SIGNALER:



Notre camarade Jean Poës, boucher-charcutier, rue Porte-Basse à Marche-en-Famenne et membre de notre section, a eu la gentillesse et la fierté de garnir sa vitrine pour la fête des gages du Jeudi-Saint (tradition de la ville de Marche) avec les 2 modèles d'assiettes en étain qu'il avait achetées et avec un fanion prêté par le comité.

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES DU 8 MAI:

Le groupement des associations patriotiques de Marche comprenant les prisonniers de guerre, les combattants 14-18 et 40-45, les prisonniers politiques, la fraternelle de la Gendarmerie, les résistants armés et civils, les déportés, les délégués de la Croix-Rouge, la Fraternelle des Chasseurs Ardennais en forte délégation et tous avec drapeau, se sont rassemblés le 08/05/76 à 17 heures devant le monument aux morts des 2 guerres pour une garde silencieuse avec dépôt de gerbes afin de commémorer la capitulation de l'Allemagne et surtout pour marquer leur réprobation face aux actuelles tentatives en vue d'obtenir l'amnistie pour les inciviques de 1940-1944.

CENDRIERS



Notre camarade Victor Wagner, porte-drapeau de la section de Marche-en-Famenne, met en vente les cendriers dont photo plus haut au prix unitaire de 150 F. Sauf erreur, ils sont en fonte. Des ristournes peuvent être consenties aux sections.

Victor Wagner, chaussée de Marenné 146, 5400 Marche-en-Famenne.

NAMUR

Nouveau N° C.C.P. de la section de Namur: 000-0364057-16

JOURNEE DU 9 MAI A TEMPOLOUX

La Manifestation du Souvenir de la journée du 12 mai 40 a été célébrée cette année encore avec faste, sous les auspices des Prisonniers de guerre et anciens Combattants de Temploux, assistés de la section ChA de Namur. Notre président national M. Hubert, notre président d'honneur national le général e.r. Champion rehaussaient les cérémonies de leur présence, accompagnés des colonels Moiny et Herneupont, nombreuses aussi les sections ChA représentées par leur président et drapeau entourant l'étendard fédéral de la Fraternelle. Le concours de la célèbre chorale «Les Bourds de la Meuse» couronnait le grandiose de cette journée par des œuvres de choix au cours de la grand-messe célébrée pour les victimes du bombardement de Temploux en 1940.

Après les cérémonies aux monuments, au cours du vin d'honneur très apprécié, notre président national remit au directeur des Bardes de la Meuse M. Jules Grapotte, la plaquette d'honneur de la Fraternelle et un fanion, ainsi qu'un fanion aux deux accompagnateurs, M. J. Verees, organiste de la Cathédrale de Namur et M. Debuissou, 1^{er} trompette des Guides et professeur au Conservatoire.

JOURNEE DU 22 MAI A NAMUR

Visite triomphale du Couple Royal pour les 25 années de son règne.

La section ChA de Namur a fourni à la Province et à la ville de Namur une délégation importante d'anciens bérêts verts, venus à son appel faire la haie d'honneur à l'arrivée du Roi et de la Reine au Palais des Expositions, c'est par un geste magnifique que nos Souverains ont salué nos bérêts verts en serrant la main de notre président Gillsoul.

Aux amateurs de balle-pelote:

Nous signalons que le 15 août prochain, le Club de balle-pelote de Crupet organise le

10^e GRAND PRIX LECLERE

en l'honneur de son président, notre ami Lucien Leclère, vice-président d'honneur de notre section de Namur.

Y participent, outre l'équipe de Crupet, deux autres équipes de promotion de la Ligue de Namur.

Avec la fanfare et les majorettes!

Rendez-vous aux bérêts verts à Crupet, le 15 août à 14 heures 30.

A l'issue du tournoi, notre président national déposera les fleurs au monument aux morts.

Neufchâteau-Libramont

NAISSANCE

Nous avons appris la naissance d'Eric Toussaint, petit-fils de Mme Toussaint-Draux de Recogne, membre honoraire. Félicitations à la grand-mère et aux heureux parents.

MARIAGE

On nous annonce le prochain mariage de Jacques Lamouline, fils de Joseph, membre effectif et de Marie-Christine, fille de Mme Labiouse, membre honoraire.

DECES

— Notre ami Albert Gallet de Bras a eu la grande peine de perdre son frère Georges de Longlier.

— Le 21 mars, est décédé, à la clinique de Libramont, Lucien Jacob de Neufchâteau.

— Le 23 mars, nous apprenons le décès de Léon Liégéens de Tillet. Il était résistant armé affilié au M.N.B. Merci à M. le Curé de Tillet qui a tenu à serrer la main de tous les Bérêts verts.

— Le 23 avril, des amis de Libramont nous signalent le décès de Richard Castagne à Spa. C'était un sous-officier ChA qui avait repris le combat dans l'A.S. et était passé à la gendarmerie. Il se réjouissait de nous accompagner à Erezée. Ce jour-là, il était sur son lit de mort.

— Une délégation a assisté aux funérailles du vice-président Lepage à Vance.

— Le 29 avril, notre président Joseph Meuzon a perdu sa maman âgée de 92 ans. A l'occasion de ce deuil, nous lui avons exprimé la reconnaissance et la sympathie de tous les membres de la section.

— Le 6 mai, le fils Philippe de notre dévoué délégué de Législa, Raymond Martin, succombait des suites d'un accident. Il était le cinquième des huit enfants de la famille et jouissait de l'estime de tous. Nous partageons la grande douleur du papa et de la maman, des frères et sœurs. «Les yeux qu'on ferme vient encore». Sincères condoléances aux trop nombreux éprouvés.

FESTIVITES

Le car organisé pour le congrès d'Erezée était rempli. Des membres nous ont rejoints en voiture. Nous avons été heureux de rendre service à la section de Saint-Hubert. Merci à Erezée pour l'accueil reçu.

Le 1^{er} mai, nous nous sommes retrouvés à Législa pour notre bal qui devient annuel. Beaucoup de jeunes, de moins jeunes et... de vieux qui voulaient paraître jeunes sur la piste. Réflexion entendue: «Jambes comme à vingt ans, accordéon essouffé. J'ai capitulé une fois en ma vie... cinq ans de prison. Je ne capitulerai plus jamais». Bravo, Georges! Ambiance des soirées joyeuses, nécessaires de temps en temps. Remerciements à Raymond Martin et à son équipe pour l'organisation et la réussite de cette séance. Les absents ont eu tort.

RECRUTEMENT

Bienvenue à nos nouveaux membres. «On ne m'avait jamais rien demandé» déclarent certains. Restent des cartes disponibles au secrétariat. Vos «dirigeants» qui sont à votre service.

VIELSALM

L'ASSEMBLEE ANNUELLE

Nous étions plus de 120 au Quartier Ratz, en ce début d'avril, les tempes un peu plus blanches ou plus dégarnies... mais le cœur resté si jeune! Des quatre horizons, il en était venu, et toujours avec le même plaisir de se retrouver, de rappeler le «bon temps» ou les heures sombres de 40.

Le Mess Sous-Officiers, aimablement mis à notre disposition par le Chef de Corps, et la compétence du Chef Dupuis, parlait dans le menu qu'il nous a proposé, nous ont laissé le meilleur souvenir.

Qu'ils en soient tous remerciés! Nous leur en sommes très reconnaissants.

A nous revoir plus nombreux encore en 1977!

Nous nous souvenons aussi de nos chers amis récemment disparus: Marcel Thonus, Jean Delré, Joseph Gastin, Colonel Colpaert et Emile Dumont.

LA BATAILLE POUR VINKT

par le commandant e.r. Georges HAUTECLER

Défense de Vinkt le 25 mai 1940 par le bataillon Philippart (Ile Bon du 1er régiment de Chasseurs Ardennais)

II

(continuation du n° précédent)

On tire sur moi sans m'atteindre. Lecoq qui me voit accourir remet sa moto en marche et nous partons... Le colonel Maïssal m'envoie remettre ces renseignements au colonel Raquez. La route de Lotenhulle est remplie de fantassins qui fuient en vélo par petits groupes.»

D'après le carnet de campagne du colonel Maïssal, le sous-lieutenant Calambert est rentré à 9 heures 50 au poste de commandement de son groupement.

Comme on peut le constater par ces rapports, il semble que les Allemands, grisés par leurs succès faciles, se gardent très mal et qu'une action décidée du part des Belges aurait pu rétablir la situation.

PRISE DE POSITION DE LA 8^e COMPAGNIE

Selon le lieutenant Racot, sa 8^e compagnie est en position dès avant 10 heures entre le peloton Lenel de la 7^e et la route Vinkt à Deirze jusqu'au pont sur le Scheerbeek. Dans son sous-quartier, Racot trouve une batterie belge abandonnée. Une pièce est démolie et les trois autres intactes. Aucun artillerie à trouver dans les environs. Les caissons à munitions se trouvant à côté des canons sont vides. Afin de rendre ces canons inutilisables, Racot fait enlever les lunettes de visée et les appareils de fermeture des culasses et cache la tout dans des buissons. Vers 11 heures, quelques artilleurs de la 7^e batterie du 8^e Régiment d'Artillerie réapparaissent. Le lieutenant Racot remet alors à l'officier qui les commande les pièces qu'il a dissimulées. Les chevaux sont attelés et les canons de la 7^e batterie partent vers l'arrière.

LA PREMIERE COMPAGNIE EN SECONDE LIGNE

Vers 13 heures, la 1^{re} compagnie du commandant Mathen, qui s'est déployée à Kanegem à l'est de la distillerie en protection du quartier général de la 4^e division, reçoit l'ordre de se placer en réserve régimentaire au mamelon 21, à l'ouest de Vinkt et à l'arrière du bataillon Philippart. La 1^{re} Compagnie compte encore 150 hommes armés de 24 fusils mitrailleurs ce qui représente le double de sa dotation organique. A 13 heures 30, arrivé au mamelon 21, le commandant Mathen y trouve deux pelotons de la 3^e Compagnie sous les ordres du lieutenant Wibrin. Ces deux pelotons sont mis aux ordres de Mathen, mais pas pour longtemps.

MONTEE EN LIGNE DE LA 3^e COMPAGNIE

Vers 14 heures 30 en effet, le lieutenant Wibrin et ses hommes reçoivent l'ordre de se placer aux ordres de la 8^e Compagnie du lieutenant Racot. Ce dernier en effet avait signalé, vers 14 heures 15, qu'il avait percé la liaison vers le sud avec le 5^e Régiment de Chasseurs ardennais. La 3^e Compagnie sous les ordres du lieutenant Wibrin. Ces deux pelotons sont mis aux ordres de Mathen, mais pas pour longtemps.

Après reconnaissance du terrain en compagnie du lieutenant Racot, Wibrin place un peloton (Magnette) au sud du Scheerbeek entre la droite de la 8^e et la route de Vinkt à Deirze et l'autre peloton (Gasch et Peltgen) à l'ouest de cette même route. Le restant de la compagnie, renforcé d'un canon de 47 mm, défend la route elle-même. Le poste de commandement de Wibrin est à la ferme «In de Nieuwe Wandingeling». La liaison est réalisée avec la 2^e Compagnie du 5^e Régiment de Chasseurs ardennais. Ce dispositif est en place pour 16 heures.

PREMIERE PRISE DE CONTACT

AVEC L'ENNEMI:

A 13 heures 15, le major Lecoq vient au poste de commandement du commandant Philippart en compagnie du lieutenant B.E.M. Beaurain de l'état-major de la Division. Tout est encore calme et il n'y a rien à signaler. La liaison téléphonique est réalisée entre le bataillon et le régiment, mais entre le bataillon et ses compagnies, il faut faire appel à des estafettes.

Vers 14 heures, les commandants des 9^e et 7^e Compagnies signalent tous deux l'apparition de camions venant de l'est et se dirigent vers leurs positions. Face à la 9^e Compagnie il s'agit d'une dizaine de véhicules qui s'arrêtent à environ 900 mètres de la position et d'où débarque environ une compagnie allemande. Face à la 7^e Compagnie, de deux ou trois camions qui s'arrêtent à environ 600 mètres de la ligne tenue par la compagnie, à hauteur de la ferme Vermeulen. Le canon de 47 mm du T13 de Lacomte ouvre le feu sur le premier de ces camions et le rend inutilisable. On distingue des soldats ennemis sautant bas de ces camions et cherchant refuge dans les fossés de la route et les habitations qui la bordent.

Pour comprendre la suite des événements, force nous est de retourner en arrière et d'examiner ce qui s'est passé immédiatement à l'est de Vinkt.

CAPTURE PAR LES ALLEMANDS

DU PERSONNEL D'UN CANON

DE 47 mm BELGE

Dans la fin de la matinée du 25 mai, le sergent Henri Put, chef d'équipe d'un canon de 47 mm tracté de la 4^e Division d'Infanterie, en position près de la ferme Ter Strijpen, ne sait que faire. Des fuyards du 11^e de Ligne crient que les Allemands approchent, qu'ils sont tout près. Enfin un coureur du commandant Borzé, commandant le 1^{er} Bataillon du 11^e de Ligne, vient apporter l'ordre de repli sur Vinkt. Comme Put et ses 13 hommes n'ont pas encore vu d'Allemands et que la fusillade s'est quasi éteinte, il n'y a aucune panique. Le camion arrive près du canon qui y est immédiatement accroché, les hommes prennent place dans le camion et l'on part. Put veut rejoindre la route de Nevele à Vinkt et utilise un chemin de terre

de direction nord-nord-ouest menant de la ferme Ter Strijpen à Kruisweg. Le camion s'approche trop près d'un fossé et l'accotement cède. Heureusement, le camion n'a pas basculé. Toute l'équipe se met au travail : le canon est décroché, le camion vidé, les roues dégagees à la pelle et bientôt le camion est à nouveau sur la route et le canon raccroché. Arrivés à une centaine de mètres de la route de Nevele à Vinkt, ils aperçoivent tout un groupe de soldats belges autour d'une ferme.

Ils s'approchent sans méfiance, mais c'est pour être subitement entourés d'Allemands. Ces soldats belges étaient des prisonniers gardés par quelques soldats allemands. Le sergent Put et ses hommes, surpris, sont également faits prisonniers sans combat.

Des soldats allemands prennent place dans le camion qui, arrivé à la grand-route, prend la direction de Vinkt. Le chauffeur Van den Boer reste au volant et toute l'équipe reste dans le camion avec les Allemands. Le camion s'arrête à la ferme Vermeulen où les Allemands aperçoivent d'autres soldats belges. C'est à ce moment que le camion est touché par l'obus explosif tiré par le T13 de Lacomte. Le caporal Jean Schoofs et le soldat Raoul Vereecken sont tués et vraisemblablement égarés un ou deux Allemands. Les rescapés sautent bas du camion détruit et se mettent à l'abri.

CAPTURE PAR LES ALLEMANDS DU POSTE DE SECOURS DU 15^e REGIMENT DE LIGNE

Le samedi 24 mai au matin, le 4^e peloton de la compagnie médicale de la 4^e Division installe le poste de secours du 15^e de ligne à la ferme Vermeulen, située au nord de la route Nevele-Vinkt et à 500 mètres à l'est de la lisière de ce dernier village. Les lieutenants-médecins Devel et Withofs organisent le poste de secours, qu'ils signalent par un drapeau à croix rouge.

Les brancardiers creusent des tranchées-abris étroites et profondes ainsi que des abris couverts de planches, puis de terre. Les ambulances sont parquées dans la prairie proche de la ferme.

Le 25 dans la matinée, l'artillerie allemande déclenche un bombardement intense et subit sur le village de Vinkt. Un cheval emballé, attelé à une voiture militaire, arrive de la direction du village. Les brancardiers parviennent à l'arrêter. Peu après arrive le conducteur, tout essouffé d'avoir couru. Il déclare au lieutenant Devel qu'il y a beaucoup de blessés à Vinkt. Devel décide de s'y rendre à vélo, suivi d'une ambulance. A son arrivée à Vinkt, il constate que les blessés sont déjà évacués par les brancardiers des Chasseurs ardennais. Il ne voit plus que des traces de sang et le cadavre d'un lieutenant des Chasseurs ardennais, tué en pleine rue dans son side-car (lieutenant Noël du 5^e régiment). Devel ajoute dans son rapport (1) :

«A Vinkt, au croisement des routes, un commandant breveté de l'état-major de la Division (4^e Division) me demande où se trouve le

poste de commandement des Chasseurs ardennais. L'ignorant moi-même, je lui montre le chemin vers le poste de commandement du 15^e de Ligne, où il pourrait se renseigner.»

L'officier en question est le capitaine breveté d'état-major Van Ginneken, envoyé à Vinkt en side-car pour indiquer au bataillon de Chasseurs ardennais en cantonnement à Vinkt qu'il passe aux ordres de la 4^e Division. Le side-car prend la direction de Kruisweg, tandis que le lieutenant-médecin Devel regagne la ferme Vermeulen.

Une heure plus tard, arrive à la ferme Vermeulen, venant de la direction de Kruisweg, un officier belge seul, fort agité et porteur au bras droit d'un brassard amarante indiquant sa fonction d'officier d'état-major. Il s'agit à nouveau du capitaine Van Ginneken. Il relate être tombé à Kruisweg au milieu de soldats allemands qui l'ont désarmé et se sont emparés de son side-car. Ils l'ont alors envoyé vers l'est. Comme les Allemands ne semblaient pas se soucier de lui, il en a profité pour entrer dans une ferme dont la porte était ouverte, gagner le jardin et, en se dissimulant le long des haies et dans les champs de blé, rejoindre la route Nevele-Vinkt. Il demande au docteur Devel son vélo afin de rejoindre aussitôt le quartier général de la division et faire son rapport au commandant de la Division. Comme il dispose de sa voiture personnelle, Devel prête volontiers son vélo. Il demande à Van Ginneken ce qu'il doit faire et ce dernier lui répond qu'il doit suivre les ordres donnés par son régiment. Van Ginneken s'éloigne rapidement vers Vinkt et rejoint la Division à 10 heures 40 sans avoir contacté le commandant Philippart. Malheureusement, s'il a dit au lieutenant Devel que les Allemands sont tout proches, il n'a pas donné d'initiative l'ordre au poste de secours de se réfugier à Vinkt. Du coup cependant, tout le personnel du poste de secours veut se replier, mais le lieutenant-médecin Withofs n'ose prendre une telle initiative. Il annonce qu'il part avec sa voiture personnelle au poste de commandement du régiment chercher des ordres et ordonne de ne pas changer d'emplacement avant son retour.

Le lieutenant-médecin Arnold Devel ordonne donc aux brancardiers de s'abriter dans les tranchées creusées, de temps en temps, des obus tombent encore aux environs. Peu après, le lieutenant appelle deux brancardiers pour l'aider à soigner deux blessés. Ce sont des francophones. Après un bandage sommaire, ils sont placés dans l'ambulance qui part aussitôt vers Vinkt.

Les entrefaites, le bombardement ennemi reprend. Brancardiers et civils disparaissent dans les abris, tandis que Devel reste dans la maison pour surveiller la route.

Vers midi, il voit passer le commandant-médecin Smets, chef du service de santé du 11^e de Ligne. Devel lui fait signe, lui expose la situation et lui demande ce qu'il y a lieu de faire. Le commandant Smets répond qu'il n'a aucun ordre à donner, qu'il est à la recherche du poste de commandement de son régiment, mais que, personnellement, il a envoyé ses brancardiers vers l'ouest sans attendre d'ordres. Devel ne sait toujours que faire. Finalement, il décide d'attendre le retour de Withofs, mais autorise les brancardiers qui le désirent à gagner Vinkt. Se croyant protégés par la Convention de Genève, tous choisissent, malheureusement pour eux, de rester groupés au poste de secours. (à suivre)

(1) Lettre en date du 2 septembre 1945 du docteur Devel au colonel Warmes, commandant du 15^e Régiment de Ligne.

CHASSEURS ARDENNAIS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR PENDANT LA CAMPAGNE DE 1940

II

1^{er} REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS

Nom et prénoms	Lieu et date naissance	Grade et classe de milice	Tombé le... à...
2e Cie (suite)			
PUTTEMANS René, J.M.	Etalle 17-3-1907	Sdt M 27	27 Vinkt
VAN DEN BOGAERDE Hector, H.A.	Rognée 21-5-1917	Sdt M 37	27 Vinkt
3e Cie			
LEGUEBE René, L.	Etalle 25-10-1920	Sgt M 39	12 Belgrade
BAILLIEUX Octave, F.	Musson 3-12-1907	Sdt M 27	12 Belgrade 17 Oostdunkerque
KERGENMEYER Alexis, J.	Rachecourt 23-12-1910	Sdt VC 29	12 Belgrade
GERARD Léon	Tournay 15-2-1909	Sdt M 29	12 Belgrade 22 Marcoing (F)
MUNSTER Nicolas, L.	Turpange 6-2-1917	Sdt M 37	24 Couvoir (F.)
GODART Gilbert, R.	Musson 2-3-1913	Sdt M 33	27 Vinkt
4e Cie			
DURY Achille, A.G.	Louette-St-Pierre 2-2-1919	Sgt VC 37	10 St-Hubert
MATHAY Albert	Battincourt (Halanzy) 22-9-1916	Capl M 38	10 Menufontaine (Fauvillers)
BOSELER Joseph, E.	Messancy 10-6-1907	Sdt M 27	10 Martelange
CHARPENTIER Jean, A.J.	Sterpenich (Autelbas) 17-4-1916	Sdt M 36	10 Menufontaine (Fauvillers)
MERLOT Gaston, A.J.	Chiny 17-7-1908	Sdt M 28	10 Martelange
MIECRET Gustave	Gerin 17-5-1917	Sdt M 37	10 Martelange
SCAILLET Léon, P.E.	Durnal 10-10-1918	Sdt M 38	10 Menufontaine (Fauvillers) 11 Witry
COURTOIS Albert, E.	Guirsch 28-1-1916	Sdt M 36	10 Martelange 20-6 Villenave d'Ornon (F.)
5e Cie			
BRICART Maurice, J.M.	Arlon 15-4-1894	Cap.-cdt	10 Traquebois (Fauvillers)
DOCQUIER Paul, L.	St-Gilles 12-2-1910	S.-lt Ré	10 Stein-Bodange (Fauvillers)
FOLMAN Michel	Thiaumont 17-9-1914	Capl M 34	10 Menufontaine (Fauvillers)

Les droits moraux et matériels des Combattants

MESURES DECIDEES EN PRINCIPE PAR LE GOUVERNEMENT EN FAVEUR DES VICTIMES DE LA GUERRE

Le Conseil des Ministres, en sa séance du 5 avril 1976, a décidé un certain nombre de mesures en faveur des « victimes de la guerre ». Le seul arrêté royal d'exécution paru au moment où nous écrivons (6 juin) concerne la pension anticipée. Tout le reste doit faire l'objet de lois dont les projets ont été adoptés par les membres du gouvernement le 4 juin. Il faut encore que ces projets soient imprimés, examinés en commissions et en séances publiques à la Chambre et au Sénat, puis promulgués sous forme de lois.

Pour la facilité de nos lecteurs, nous avons regroupé, autant que faire se peut, par catégories. Entre parenthèses, les dates de prises de cours annoncées. Parfois, nous avons fait suivre le texte sybillin du communiqué gouvernemental d'une courte explication. Pour les commentaires — et ils sont sévères — nous renvoyons nos lecteurs à notre éditorial.

1. INVALIDES DE GUERRE

a) Revalorisation des pensions d'invalidité de guerre de 2,5 pour cent. (1.7.1975)

b) Revalorisation des pensions d'invalidité de guerre de 1 pour cent supplémentaire. (1.1.1976)

c) Attribution d'une invalidité forfaitaire de 10 pour cent aux Croix du Feu non bénéficiaires d'une pension d'invalidité de guerre. (1.7.1976)

d) Attribution d'une invalidité forfaitaire de 10 pour cent aux prisonniers politiques de la guerre 1914-1918 ayant au moins un an de captivité. (1.7.1975)

e) Présomption générale d'imputabilité à la captivité des affections contractées par les prisonniers politiques de la guerre 1940-45.

1° Suppression de la condition d'âge pour l'introduction de la demande.

2° Extension de l'invalidité forfaitaire de 20 pour cent et de la présomption d'imputabilité à la captivité en faveur des prisonniers politiques qui ont subi en déportation une captivité de moins de six mois et qui ne bénéficient pas actuellement desdits avantages. (1.7.1975)

2. PRISONNIERS DE GUERRE

Pathologie du prisonnier de guerre — séquelles tardives de la captivité.

Attribution d'une invalidité forfaitaire de 10 pour cent aux prisonniers de guerre ayant subi au moins un an de captivité et âgés de 68 ans (ouverture du droit à partir du 1^{er} jour du mois qui suit celui au cours duquel les bénéficiaires atteignent l'âge requis). (1.10.1976)

3. PRISONNIERS POLITIQUES

a) Extension de l'octroi de la rente de guerre en faveur des prisonniers politiques de la guerre 1940-1945, bénéficiaires du statut des prisonniers politiques qui ont subi une captivité de moins de six mois. (1.7.1975)

b) Octroi aux prisonniers politiques de la guerre de 1940-45 qui ont au moins un an de captivité, d'une invalidité forfaitaire de 10 pour cent (premier palier) dans le cas où ils n'en bénéficient pas actuellement. (1.7.1975)

c) Majoration de 50 pour cent du montant de la rente de guerre attribuée en cette qualité, aux bénéficiaires du statut des prisonniers politiques de la guerre 1940-1945. (1.7.1975)

4. VEUVES

a) Abaissement à 45 ans de l'âge d'octroi de la pension et de la rente en faveur des veuves de guerre dans les cas où cet âge est actuellement respectivement de 60 et de 55 ans. (1.7.1975)

NDLR : Il s'agit des pensions de réversion et des veuves mariées après le 31.12.1929 et avant le 31.12.1934 pour les 1914-1918 et après le 28.9.1950 et avant le 31.12.1955 pour les 1940-1945.

b) Restitution à la veuve de guerre remariée et redevenue veuve de la pension minimum accordée en cas de mariage contracté après le fait dommageable.

1° Premier palier : octroi d'une pension d'un taux égal au taux actuel de la pension de la veuve de guerre 1940-45 remariée et redevenue veuve, majorée de la moitié de la différence entre ce taux et le taux minimum de la pension accordée à la veuve de guerre 1940-45 mariée après le fait dommageable. (1.7.1975)

2° Deuxième palier : octroi, en totalité, du taux minimum de la pension accordée à la veuve de guerre 1940-1945 mariée après le fait dommageable. (1.7.1975)

c) Majoration de 100 pour cent du montant de la rente des veuves desdits prisonniers politiques. (1.7.1975)

d) Extension de la rente de guerre de 2.160 francs en faveur des veuves des prisonniers politiques et des prisonniers de guerre 1940-45 décédés avant l'âge de 55 ans et qui auraient été, à cet âge, dans les conditions pour obtenir une rente au titre de prisonnier politique ou de prisonnier de guerre.

1° Premier palier correspondant à 50 pour cent de la majoration. (1.7.1975)

2° Deuxième palier correspondant à 50 pour cent de la majoration. (1.1.1976)

5. FORCES DE GRANDE-BRETAGNE

Octroi de la rente de combattant aux Belges ayant servi dans les forces alliées et à certains civils belges attachés aux Forces belges en Grande-Bretagne (art. 3 bis, par. 1^{er}, 1 et 2 de la loi du 21 juin 1960). (1.7.1975)

6. PENSIONS D'ANCIENNETE

Modification de l'article 20, par. 1^{er}, de la loi du 7 juillet 1964, dans le but de permettre l'octroi d'une allocation tenant lieu de pension de retraite aux anciens militaires invalides de guerre, qui totalisent dix années de service, en ce compris le temps de leur participation, soit à la guerre 1914-18, soit à la guerre 1940-45. (1.1.1976)

7. PENSION ANTICIPEE

a) Extension de la faculté de pension anticipée (sans abattement) aux titulaires d'un statut de reconnaissance nationale non invalides (secteur privé) et non encore bénéficiaires de cette mesure. (1.7.1976)

NDLR : Seule mesure déjà effective (AR du 28-5-1976 paru au MB du 3-6-1976)

b) Octroi de la pension de retraite anticipée (secteur privé) sans réduction aux invalides civils de la guerre non titulaires d'un statut de reconnaissance nationale. (1.7.1976)

8. PENSIONS DES VICTIMES CIVILES

Rattrapage des pensions des victimes civiles de la guerre par rapport aux montants correspondants des pensions de réparation du secteur militaire pour les porter à :

- 80 pour cent pour les invalides au taux ordinaire;
- 100 pour cent pour les invalides au taux patriotique. (1.1.1976)

NDLR : Actuellement 75 et 85 pour cent.

9. RESISTANTS, DEPORTES, REFRACTAIRES

a) Rétroactivité de deux années de prise de cours de la rente de déporté de la guerre 1914-1918.

Une année de rétroactivité (paiement unique). (1.7.1976)

b) Bonification de traitement aux agents de la fonction publique ayant la qualité de :

- Résistants;
- Réfractaires;
- Déportés. (1.7.1976)

Le Colonel BEM honoraire J. Borgniet nous a remis une chronique rappelant certaines dispositions intéressant nos affiliés. L'abondance des matières nous oblige à en reporter la publication.